

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO **343** OCTOBRE 2017

REPORTAGE

De plume et d'acier :
les drôles d'oiseaux de la base
aérienne d'Istres

p. 18



© Alain COURTIILLAT / Armée de l'Air / Armées



© UBFT

ACTUALITÉ
Le séminaire annuel
des délégués
de l'Association p.10

Sommaire

Actualité p. 4

Rencontre entre la ministre des Armées et les Gueules Cassées



Actualité p. 10

Le séminaire annuel des délégués de l'Association

La vie au Coudon p. 14



Reportage p. 18

De plume et d'acier : les drôles d'oiseaux de la base aérienne d'Istres

Entre les lignes p. 26



Fondation p. 29

La pulpe dentaire au secours des lésions cranio-faciales

Fondation p. 33

Le Mérite pour François-Xavier Long

Portrait p. 34

Émeline Saint-Georges : des pistes ivoiriennes à l'école de cuisine

Culture p. 38

En régions p. 42

Vos porte-drapeaux

Carnet p. 48

À savoir p. 54

Organisation p. 60

Éditorial

Le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre **devient une association officielle**

Le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) constitué de :

- l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO),
- l'Association Nationale des Plus Grands Invalides de Guerre (ANPGIG),
- la Fédération des Amputés de Guerre de France (FAGF),
- la Fédération Nationale de Blessés Multiples et Impotents de Guerre (FNBMIG),
- la Fondation des Aveugles de Guerre (FAG),
- l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT),

conscient d'avoir à défendre les intérêts spéciaux, complexes et souvent d'une importance vitale pour les adhérents de ces organismes s'agissant des droits à reconnaissance et à réparation, s'est constitué en association officielle.

Ses buts sont :

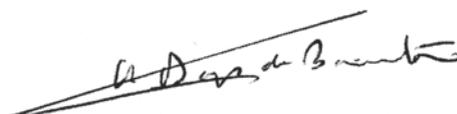
- L'étude des questions générales ou particulières concernant les intérêts moraux ou matériels de leurs adhérents.
- L'élaboration d'une unité de vue et d'actions coordonnées sur les questions retenues par le CE-GIG.
- La représentation dans l'intérêt des Grands Invalides de Guerre et de ses organismes membres au sein des instances mises en place par les pouvoirs publics.
- La défense du « Droit à reconnaissance et à réparation » prévu par la loi du 31 mars 1919 repris par le Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre (CPMIVG).
- La mise à disposition, par tous moyens appropriés, d'informations régulières ou ponctuelles destinées à l'ensemble du public ou des organismes concernés par le Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre (CPMIVG).

La solidarité entre toutes les générations de blessés doit être poursuivie et entretenue. Nous agissons pour les blessés d'aujourd'hui et de demain.

La création de ce Comité d'Entente officiellement reconnu s'inscrit dans la continuité des actions menées par nos fondateurs puis dans celles de la Confédération Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre créée en 1937.

Elle est la confirmation de la poursuite de notre totale implication dans ce sens.

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »



Les Gueules Cassées étaient présents...

JUILLET

4 juillet

Réunion à l'ONACVG dans le cadre du « Concours des petits artistes de la Mémoire »

5 juillet

Réunion au ministère des Armées à Balard avec la direction des Affaires Juridiques

6 juillet

Réunion au siège de l'UBFT avec des représentants du service de santé des Armées

13 juillet

Réunion au siège de l'UBFT avec des représentants de la Préfecture de Police de Paris

Réunion au siège de l'UBFT avec la FNAM - Maginot
Réception donnée par le président de la République au ministère des Armées

14 juillet

Défilé et ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

AOÛT

27 août

Cérémonie religieuse à la Cathédrale Notre-Dame de Paris pour l'anniversaire de la Libération de Paris à l'initiative de la Fondation Charles de Gaulle et de la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclocque.

SEPTEMBRE

6 septembre

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par Geneviève Darrieusecq, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées

7 septembre

Réunion du Groupe des 12 - Monde Combattant avec Geneviève Darrieusecq

11/12 septembre

Congrès de la Fédération Maginot à Dijon

13 septembre

Jury à l'ONACVG dans le cadre du « Concours des petits artistes de la Mémoire »

18 septembre

Réunion de travail au siège de l'UBFT avec la Cellule d'Aide aux Blessés du Service de Santé des Armées.

19 septembre

Présidée par le Premier ministre, cérémonie en hommage national aux victimes du terrorisme à la stèle située dans les jardins de l'Hôtel des Invalides

26 septembre

Entretien avec le député rapporteur du budget des Anciens Combattants

27 septembre

Présentation du projet de loi de finances 2018 de la mission Anciens Combattants au Groupe des 12 - Monde Combattant

Réunion à la sous-direction des Pensions, La Rochelle

Actualité

Rencontre entre la ministre des Armées et les Gueules Cassées

12 juillet 2017. À l'occasion du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, la nouvelle ministre des Armées, Florence Parly, a pu rencontrer la délégation des Gueules Cassées. Elle a salué Henri de Bonnaventure, président, et Gilles Ménard, porte-drapeau de l'UBFT.



La Légion et la CABAT au domaine du Coudon

18 juillet 2017. Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, accueillait au domaine du Coudon, le général Jean

Maurin, commandant la Légion étrangère (COMLE), le lieutenant-colonel (er) Zlatko Sabljic, directeur de La Maison du

Légionnaire à Auriol ainsi que le lieutenant-colonel Hervé Demuys, directeur général du Foyer d'entraide de la Légion étrangère (FELE) afin de procéder à la remise officielle du soutien apporté par l'UBFT à la Maison du Légionnaire.

Ce soutien a permis la remise aux normes de l'installation électrique des bâtiments du domaine d'Auriol.



← *Henri de Bonnaventure, le général Jean Maurin et le Lieutenant-colonel (er) Zlatko Sabljic.*

Le général Jean Maurin a remercié les Gueules Cassées pour le soutien régulier apporté aux anciens légionnaires et exprimé son plaisir de découvrir le domaine du Coudon. ➤

Cette même journée, la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), représentée par le lieutenant-colonel Antoine Brulé, chef de la CABAT, le commandant Aymeric Mollé, chef du pôle Blessés, la capitaine Valérie Lossignol, officier juriste, et Marie-Alem Oukaci, conseillère technique de service social, a été également accueillie par notre président au domaine du Coudon.

En effet, dans le cadre des liens entre la CABAT et les Gueules Cassées, la direction de la Cellule avait formulé le souhait de pouvoir visiter le site du domaine du Coudon, afin de mieux connaître les possibilités d'accueil mises à disposition des militaires blessés et de leurs familles.

suite page 6



▲ *Marie-Alem Oukaci, le commandant Aymeric Mollé, Henri de Bonnaventure, le lieutenant-colonel Antoine Brulé, la capitaine Valérie Lossignol, et notre porte-drapeau, Michel Crucke.*

Henri de Bonnaventure et Olivier Roussel, directeur général, ont également organisé une visite complète du domaine pour le général Jean Maurin et le lieutenant-colonel Antoine Brulé, et l'ensemble des personnes qui les accompagnaient.

Tous ont pu constater la qualité des infrastructures du domaine et la gentillesse du personnel qui y travaille.

Cette magnifique journée ensoleillée s'est terminée par un repas, permettant ainsi de poursuivre de fructueux échanges au bénéfice de nos militaires blessés et du monde combattant en général.



Le lieutenant-colonel Antoine Brulé remercie chaleureusement notre président pour l'accueil réservé par les Gueules Cassées à la délégation de la CABAT.



L'ensemble des personnes présentes et déjà citées sur les autres photos, avec également et en partant de la gauche, Jean-Daniel Marquis (5^e), administrateur de l'UBFT, Olivier Roussel (9^e), le père Lallemand et, à côté de lui, le lieutenant-colonel Hervé Demuys.

Les Gueules Cassées accueillent le nouveau commandant de la BSPP

23 août 2017. Le général Jean-Claude Gallet, commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), a été accueilli par Henri de Bonnaventure au siège de l'UBFT. Cette rencontre en toute sympathie avait pour but de renforcer les liens déjà existants entre les deux entités.

Cette réunion était d'autant plus chaleureuse que le général Gallet est le fils de notre camarade Robert, blessé en Indochine. Nous souhaitons toute la réussite possible au nouveau commandant de la BSPP.



Notre président honoré par la BSPP

18 septembre 2017. Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, élevé à la distinction de 1^{re} classe d'honneur de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), s'est vu remettre cette distinction par le général Jean-Claude

Gallet, commandant la BSPP, lors d'une cérémonie qui s'est tenue dans la cour d'honneur de l'Institution nationale des Invalides, à l'occasion du 206^e anniversaire de la création de la BSPP.



▲ Le général Jean-Claude Gallet vient de remettre à notre président le brassard portant la distinction de 1^{re} classe d'honneur.



▲ La délégation de l'UBFT, composée de Gilles Ménard, porte-drapeau, Jean Déprez, administrateur et délégué Champagne, Lucien Flamand, délégué Bretagne et Bernard Tomasetti, délégué Provence, tous anciens de la BSPP qui ont souhaité être présents.

Des légionnaires découvrent l'UBFT à Moussy



26 juillet 2017. À l'initiative du capitaine commandant la 1^{re} compagnie du 2^e régiment étranger d'infanterie, qui souhaitait profiter du déploiement de son unité à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle dans le cadre de la mission «Sentinelle» pour faire découvrir à ses hommes l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, une soixantaine de légionnaires ont été accueillis par une délégation des Gueules

Cassées au château de Moussy. Cette délégation de l'UBFT était composée d'Henri de Bonnaventure, président, du général Bertrand de Lapresle, de Michel Nail et Jean-Daniel Marquis, administrateurs, de Gérard Pinson et Bernard Luquet, délégués, et de Gilles Ménard, porte-drapeau. Armand Jacquemin, maire de Moussy-le-Vieux, nous a honorés de sa présence.

Après une présentation aux légionnaires de l'UBFT et de la Fondation des «Gueules Cassées», ce fut au tour des militaires de présenter le matériel en dotation et d'expliquer l'ensemble de leurs missions actuelles.

Une belle journée d'échanges entre militaires de différentes générations.

L'UBFT reçoit les cadres du service social de la douane



26 septembre 2017. Fabienne Tomelka, conseillère technique nationale du service social à la direction des ressources humaines du ministère de l'Économie et des Finances / ministère de l'Action et des Comptes publics, accompagnée des conseillers techniques régionaux, a été accueillie au siège de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête par notre président Henri de Bonnaventure. Cette rencontre a permis de mieux faire connaître à ces cadres du service social notre association et l'entraide sous toutes ses formes que nous pouvons apporter à nos membres, mais également de mieux les informer sur les possibilités, pour les douaniers blessés à la face ou à la tête qui dépendent de ce ministère, d'adhérer à l'UBFT.

L'artiste Thomas Waroquier rend hommage aux Gueules Cassées



Thomas Waroquier devant sa sculpture.

➤ L'œuvre actuellement exposée au siège de l'UBFT.

Thomas Waroquier, jeune artiste diplômé de l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art - Olivier de Serres, à Paris, s'est spontanément présenté à notre président lors d'une conférence donnée à l'Institut des Hautes Études de la Défense nationale (IHEDN). Cent ans après la Première Guerre mondiale, Thomas Waroquier s'est plongé

dans l'histoire des Gueules Cassées. Sa sculpture *Souvenons-nous que la guerre défigure. Hommage aux Gueules Cassées*, vient de remporter le prix du public du concours 2017 organisé par la MAIF. Son œuvre est actuellement exposée au siège de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, 20 rue d'Aguesseau

75008 Paris, jusqu'à la fin de l'année 2017 avant de rejoindre d'autres expositions.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'artiste pour venir découvrir cette œuvre.

Thomas Waroquier :
thomwaroquier@gmail.com

Constitution officielle du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre en association

19 septembre 2017. Signature au siège de l'UBFT des statuts de la nouvelle association regroupant les différentes associations, fédérations, unions et fondations qui composent le Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre. En effet, ce Comité d'Entente n'avait, jusqu'à ce jour, aucune existence juridique. La création de cette association permettra de mieux faire entendre la voix des blessés militaires et d'assurer la défense du monde combattant dans le cadre du droit à réparation et en prévision des grands enjeux de demain.



Le séminaire annuel des délégués de l'Association



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT



Ouverture du séminaire par Henri de Bonnaventure entouré d'Olivier Roussel, directeur général, et de Bernard Allorent, trésorier de l'UBFT.

19 au 21 septembre 2017. Notre président Henri de Bonnaventure, accompagné de nombreux administrateurs, a ouvert au siège de l'UBFT cette session 2017 du séminaire des délégués de l'Union en souhaitant la bienvenue aux délégués, aux porte-drapeaux et à leurs épouses qui avaient fait le déplacement en nombre.

Il a également émis des vœux de bon rétablissement aux camarades qui, pour des problèmes de santé, n'avaient pu être présents à cette réunion.

Toute l'assemblée s'est levée pour une minute de silence afin d'honorer la mémoire de nos camarades disparus depuis l'année dernière, et plus particulièrement pour Alexis Jaffrezic, ancien délégué, Bernard Ledogar, Robert Bordachar et Jean Durand, anciens porte-drapeaux qui nous ont quittés récemment.

Henri de Bonnaventure a ensuite présenté deux délégués nouvellement nommés :
 – Frédéric Durini, Gueule Cassée depuis 2000, pour le département des Alpes-

Maritimes. Il secondera le délégué régional Alain Bouhier.

– Alain Kergonou, Gueule Cassée depuis 2009, pour le département du Finistère, où il succède à notre camarade Lucien Goraguer qui a souhaité mettre fin à sa mission. Il secondera le délégué régional Lucien Flamant.

Plusieurs thèmes ont été abordés pendant ce séminaire parmi lesquels le fonctionnement et la gestion des différentes délégations, les effectifs de l'UBFT, les adhésions, l'aide à nos membres, l'organisation des réunions régionales, la communication en direction d'autres associations ainsi que le soutien apporté aux associations du monde combattant.

Ont également pris la parole :

– Bernard Allorent, trésorier de l'UBFT, pour un tour d'horizon des ressources et des placements dans le contexte économique actuel.

– Le général Paul Dodane, vice-président

de l'UBFT, et le général Bertrand de Lapresle, du Groupe de travail GT-31, dans le cadre du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CE-GIG) et des travaux sur le Code annoté des Pensions Militaires d'Invalidité (<http://code.pensionsmilitaires.com/>).

– Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation des « Gueules Cassées », pour les activités de la Fondation et le soutien apporté à la recherche médicale.

– Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, pour le fonctionnement du siège, du domaine du Coudon et de la Résidence Colonel Picot à La Valette-du-Var, mais également dans le cadre du siège qu'il occupe pour l'UBFT au Conseil d'administration de la Française des Jeux (FDJ).

Répondant à l'invitation de notre président, le colonel Jean-Yves Ami, du Centre de Planification et Conduite des Opérations (CPCO) à l'État-Major des Armées (EMA), a ensuite proposé un exposé très complet sur l'engagement



▲ L'ensemble des délégués réunis pour un séminaire de travail au siège de l'UBFT.



▲ Recueillement pour nos camarades disparus sous les portraits de nos fondateurs.

▲ Intervention du colonel Jean-Yves Ami.



▲ Sérieux et bonne humeur, la marque de fabrique des séminaires Gueules Cassées.

▲ Les épouses de nos délégués en visite touristique de Paris.

des armées françaises dans le cadre des opérations extérieures qui a fortement intéressé tous les délégués et administrateurs présents.

Nous n'avons pas oublié nos fondateurs et nos camarades décédés car, après

le ravivage de la Flamme de la Nation sous l'Arc de Triomphe, l'ensemble des participants au séminaire ainsi que des membres de la délégation Ile-de-France se sont retrouvés en la basilique Notre-Dame des Victoires et au cimetière de Moussy.

Ce séminaire s'est déroulé dans une ambiance sympathique et constructive, faite d'échanges entre tous. Avant que chacun ne reparte dans sa région, un dernier repas a été pris ensemble au siège dans un esprit convivial et de franche camaraderie.



© Jean-Philippe Rothoït / UBFT

▲ La gerbe est portée par Lucien Flamant, délégué de Bretagne - Pays de la Loire, et Brandicius Albericci, délégué de Corse, lors de la remontée des Champs-Élysées.



© Jean-Philippe Rothoït / UBFT

▲ Dépôt de gerbe et ravivage de la Flamme par Henri de Bonnaventure et le général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides.



© Jean-Philippe Rothoït / UBFT



© Jean-Philippe Rothoït / UBFT

▲ Le Père Antoine d'Augustin a célébré l'office religieux en la basilique Notre-Dame des Victoires.



© Jean-Philippe Rothoït / UBFT

▲ Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation des « Gueules Cassées », Henri de Bonnaventure, et le général Christophe de Saint-Chamas.



⤴ Ces mêmes autorités accompagnées de Georges Morin, administrateur UBFT, et entourées de nos dévoués porte-drapeaux.



⤴ Le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, déposant une gerbe sur la tombe du Colonel Picot.



⤴ Marie-Andrée Roze-Pellat et Jean Matton, délégué Rhône-Alpes, déposant une gerbe sur la stèle honorant le corps médical.



La vie au Coudon

Cérémonie de libération du Coudon

Le 22 août de chaque année, l'UBFT commémore la libération du mont Coudon qui a eu lieu en 1944. L'occasion de rendre hommage aux combattants qui y ont participé, pour certains au prix de leur vie. Retour en images sur la cérémonie de 2017.



Les personnalités civiles et militaires présentes pour la cérémonie.



Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, en maître de cérémonie, accompagné de Jean-Daniel Marquis, administrateur, et des porte-drapeaux.



Dépôt de gerbe par Jacques Couture, premier adjoint représentant Christiane Hummel, sénateur-maire de La Valette-du-Var, et Carmen Semenou, conseillère municipale.



Dépôt de gerbe par Guy Delplace et Michel Clicque, administrateurs, accompagnés de Rose Hasser, résidente de la Résidence Colonel Picot.

Jean-Daniel Marquis accompagne les enfants venus chacun déposer une rose.



Toute la grande famille des Gueules Cassées et leurs amis réunis pour cette belle cérémonie du souvenir.

Un été au Coudon

Comme chaque été, membres de l'Association en famille, enfants et petits-enfants, amis ont eu la joie de se retrouver au domaine du Coudon pour des séjours de vacances sous le soleil de la côte varoise qui a chauffé très fort durant la saison estivale. Fort heureusement, notre domaine a été épargné par les grands incendies qui ont sévi entre Hyères et Le Lavandou. Ensemble, nos vacanciers, parmi lesquels nous avons eu le plaisir de compter des administrateurs et des délégués, ont partagé des moments de détente et de grande convivialité en participant aux activités proposées par l'équipe du Coudon : concours de pétanque, gymnastique aquatique, séance de relaxation par la luminothérapie, dîners animés et dansants en terrasse avec des mets savoureusement cuisinés en direct sur nos planchas.

Il faisait bon se baigner dans l'eau de la piscine qui a atteint la température record de 31 degrés sous le seul effet des rayons solaires!

Le court de tennis et la salle de sports ont également vu nos amis s'entraîner, tandis que d'autres se lançaient par les chemins de randonnées dans l'ascension des 702 mètres d'altitude du mont Coudon ou le tour de la presqu'île de Giens.

Après les longues journées actives, chacun pouvait bénéficier de nuits réparatrices dans les chambres rénovées et équipées de nouvelles et grandes literies confortables.

Certains petits colons, devenus grands et eux-même devenus parents, ont eu la joie de se reconnaître après plusieurs décennies... Une page Facebook « Les colonies du Coudon » a été ouverte pour se retrouver sur les photos de groupe

d'époque. Faites-le savoir à vos enfants et petits-enfants!

Le domaine du Coudon fait également vivre sa page Facebook « Domaine des Gueules Cassées », n'hésitez pas à suivre cette page et l'actualité du domaine!

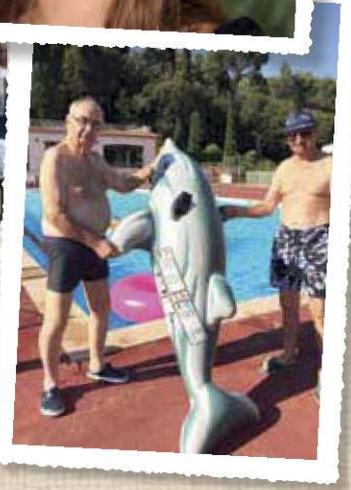
En attendant l'été prochain, le domaine vous accueille tout au long de l'année, pour des séjours de quelques jours à plusieurs semaines. Des forfaits week-end vous sont proposés. Pensez à réserver pour les fêtes de fin d'année et le très beau réveillon de la Saint-Sylvestre.

Au plaisir de vous recevoir au domaine des Gueules Cassées.

ISABELLE CHOPIN
ET TOUTE L'ÉQUIPE DU COUDON



▲ *Nous souhaitons une agréable et longue retraite à Pierre Arene, responsable de la restauration.*



De plume et d'acier : les drôles d'oiseaux de la base aérienne d'Istres

Au sud-est de la France, entre Alpilles et Méditerranée, subsiste l'une des dernières steppes d'Europe : la Crau. Dans son ciel tourmenté par le mistral coopèrent de drôles d'oiseaux : les uns de plume et les autres d'acier. La base aérienne d'Istres est en effet l'une des cinq bases françaises à faire coopérer avions et rapaces.

Une cité du ciel en pleine steppe

La base aérienne 125 « sous-lieutenant Charles Monier » est un fleuron de l'aviation militaire française.

École de pilotage, aérodrome de records, creuset des forces aériennes stratégiques, véritable porte des OPEX, elle a toujours été et est encore à la pointe du progrès technologique militaire. La diversité de ses missions qui vont de la dissuasion aéroportée aux essais en vol, sa piste d'atterrissage adaptée aux plus gros appareils, y compris la navette spatiale américaine, lui confèrent une importance inégalée.

Étendue sur plus de 2 000 hectares, elle comprend environ 500 bâtiments. 20 000 passagers y transitent chaque année et plus de 5 000 personnes y vivent au quotidien : techniciens, logisticiens, pilotes d'essai et pilotes de chasse, personnel de sécurité, médical, de restauration, d'hôtellerie. L'activité y est donc intense et ininterrompue de jour comme de nuit.

Mais les hommes et les femmes de la base ne sont pas seuls à assurer son bon fonctionnement. Ils ont pour ce faire des alliés éminemment précieux : les oiseaux de proie.

Chasseurs redoutables, dotés d'une vue perçante à longue portée, rapides comme des coursiers de l'air, ces oiseaux sont chargés d'assurer que les autres espèces aviaires ne mettent pas en péril les appareils en les percutant ou en étant aspirés dans leurs réacteurs.

Ici, à Istres, une grande variété aviaire coexiste du fait de la proximité de la Camargue et de la mer : les migrateurs sont nombreux, les goélands pullulent lorsque les lombrics sortent de terre après les pluies... Autant de dangers potentiels pour les engins et leurs équipages.

Héroïque centenaire

Créée en 1917, six ans seulement après qu'ait été créée la première formation de pilote militaire sanctionnée par un diplôme, la base d'Istres fête cette année son centenaire. Durant ce siècle, elle a accueilli les tests des principaux modèles d'avions civils et militaires français. Son sol fut foulé par tous les «As» : Guynemer, Mermoz, Saint-Exupéry, Costes, Auriol, Boucher, Turcat, Sadi-Lecointe...

Dès la contre-offensive d'octobre 1914, l'aviation participe aux missions de reconnaissance. Mais bientôt les écoles sont saturées et celles situées dans les zones de combat doivent être déplacées. On choisit la plaine de la Crau pour sa situation, son climat, sa topographie, qui offrent de bonnes conditions d'apprentissage. Quelques baraques autour de deux mas suffisent pour commencer puis on construit des hangars aptes à résister au mistral. Les premières formations se déroulent sur Caudron G3, monomoteur biplan. Plus de 200 brevets seront décernés chaque mois jusqu'à la fin de la guerre.

D'Istres partira le premier vol de nuit sur Bréguet XIV B2 en 1922, année de la reconnaissance de l'aviation comme arme de plein droit. Un an plus tard s'y déroule la première formation de pilotes d'hydravions puis ce seront l'école de formation des sous-officiers de l'Armée de l'Air, la formation au parachutisme dans les années 30, le perfectionnement en haute altitude, le pilotage « tous temps » sans visibilité...

Haut lieu stratégique

À la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, Istres devient base opérationnelle. La 11^e puis la 23^e escadre de bombardement s'y installent. En 1940, à l'aube de la Bataille de France, il ne reste que 33 avions. L'école est déplacée en Algérie avant d'être dissoute. Istres devient point de départ, de regroupement et de transit des appareils en état de voler entre la France et l'Afrique du Nord. En 1942, l'artillerie anti-aérienne allemande occupe la base durant deux années. En 1944, la base est massivement bombardée

avant que les forces américaines de la 8th US Air Force ne reprennent le contrôle.

Au lendemain de la guerre, la Direction générale de l'armement crée le Centre d'essais en vol et l'implante à Istres. La plupart des prototypes de l'aéronautique vont y être testés.

En 1962, l'école du personnel navigant d'essais et de réception, l'une des principales écoles de ce type au monde, l'y rejoint. Escale essentielle pour les opérations en Algérie et outre-mer, la base accueille la création de la 90^e escadre de ravitaillement opérationnelle puis en 1965 les forces aériennes stratégiques créées par le général de Gaulle. Tchad, Gabon, Liban, Arabie Saoudite, Turquie, Bosnie, Kosovo, Côte d'Ivoire, Afghanistan, Libye, Mali, Niger, Golfe arabo-persique, toutes les récentes OPEX voient participer les hommes d'Istres sur lesquels veille le module d'évacuation sanitaire Morphée. Celui-ci permet de rapatrier jusqu'à douze blessés graves dans des conditions équivalentes à celles

suite page 20

Pilotes de Ramex Delta avec un faucon.



Buse de Harris.

© Céline RAMELOT / Armée de l'Air / Armées

« Nous sommes entre six et sept pour assurer la sécurité des vols du lever au coucher du soleil. »

HÉLÈNE MERZLIC

d'une unité de réanimation et de soins intensifs.

En 2005, la Nasa reprend les vols de la navette spatiale pour transporter les modules nécessaires à la station spatiale internationale. Istres est choisie comme Transoceanic Abort Landing Site, point d'atterrissage au décollage ou en descente en Europe du Sud.

À chaque départ de navette, des locaux sont mis à disposition des personnels américains et les personnels français spécialisés sont fortement mobilisés.

La haute sensibilité de la base impose une vigilance extrême pour la protéger de toute attaque, intrusion ou accident. Son centre de contrôle extrêmement performant assure la coordination très complexe entre la circulation aérienne publique, les activités de défense et le centre de contrôle essais. La fauconnerie

est placée sous sa responsabilité. Ici, tout concourt à la sécurité des hommes, avec la complicité des oiseaux.

Quelques secondes seulement suffisent en effet à un rapace pour attraper un oiseau ou simplement l'éloigner. Car ici, il s'agit d'un moyen essentiellement

dissuasif : les oiseaux chassés comprennent vite que la zone leur est hostile et ils s'y aventurent moins. Malheureusement, ce procédé n'est pas valable sur les aérodromes civils. Le rapace a besoin d'un espace dégagé pour intervenir, ce qui n'est jamais le cas dans un aéroport.

Fauconnerie ou autourserie ?

La chasse au vol comprend deux pratiques distinctes qui recourent à des oiseaux différents.

Les oiseaux comme l'aigle, l'autour, l'épervier ou la buse de Harris permettent la chasse de bas-vol ou autourserie. Ils sont généralement tenus au poing durant toute la chasse. Ils ne le quittent que pour se lancer à la poursuite du gibier débusqué, durant un temps bref et sur un parcours qui n'excède pas quelques centaines de mètres.

Seuls les faucons permettent la chasse de haut-vol, considérée comme la véritable fauconnerie. Placés sur l'aile pour qu'ils se positionnent au-dessus du fauconnier, ces oiseaux au caractère très doux sont remarquables pour leurs attaques en piqué ou leurs poursuites à haute altitude et sur de longues distances.

Mais l'oiseau chasse d'autant mieux qu'il dispose de son principal allié : le chien. Ce chien de chasse, dit « d'oyssel », quête,

Saint-Baldéric à Montfaucon-en-Argonne

Près de Verdun, Montfaucon tient son nom de la légende de l'ermite Baldéric. Ce petit-fils de Charlemagne choisit le lieu de sa retraite grâce à un faucon qui se posa durant trois jours au-dessus de lui, au sommet d'une colline. Baldéric la défricha, y établit un oratoire puis créa une communauté bénédictine en 620. En 1914, le Kronprinz y établit son quartier général. Le village ne fut repris qu'en 1918 par les Américains. Saint-Baldéric a été choisi en 2016 comme saint patron des fauconniers, faisant suite à saint Bavon.

localise et fait s'envoler le gibier qu'il cède ainsi à l'oiseau.

Une alliance millénaire

L'alliance des rapaces et des hommes est une très longue histoire. Les plus anciennes attestations de chasse au vol remontent en effet à 3 500 ans. Depuis

les hauts plateaux d'Asie où se trouve la plus grande concentration d'oiseaux aptes à être « affaîtés » (dressés) par les chasseurs kirghizes, l'usage s'est propagé vers l'Orient et l'Occident. Le monde arabe y recourt au VII^e siècle de notre ère, les Celtes et les Gaulois le découvrent par l'intermédiaire des

V *Dogangi, fauconnier du grand seigneur, Empire ottoman.*



Aigle royal.

© Pierre MONNIER / Armée de l'Air / Armées

Des oiseaux sous la plume !

Prendre ou donner le change (leurrer), chaperonner (protéger), débonnaire (de bonne aire), dessiller (libérer le champ visuel), entregent (habitué à la foule), hagard (oiseau adulte capturé), empiéter (s'emparer de), enfin gibier (terme initialement dédié aux prises des oiseaux), voici quelques termes de langage courant issus du vocabulaire souvent médiéval de la fauconnerie.

Germaines lors des grandes invasions. L'âge d'or de la fauconnerie européenne sera le Moyen Âge. Tantôt privilège royal ou aristocratique, tantôt pratique populaire, elle se développe et se perfectionne : au XIII^e siècle, les Croisés introduisent le leurre et le chaperon rapportés d'Orient. Dès lors, tout souverain sera doté de son équipage de vol. Au XV^e siècle, celui-ci se distingue de l'équipage de vénerie et la charge de Grand Fauconnier est créée. Même

suite page 22



© Pierre MONNIER / Armée de l'Air / Armées



© Alain COURTILLAT / Armée de l'Air / Armées

Aigle royal.

Chasseurs tous azimuts

Depuis peu, la base aérienne de Mont-de-Marsan entraîne quatre mousquetaires à fondre et neutraliser les drones. D'Artagnan, Aramis, Athos et Porthos sont des aigles royaux dressés à neutraliser les drones de petite taille pouvant présenter un danger. Grands, robustes, très courageux et dotés d'une vue exceptionnelle, ils peuvent repérer des proies à deux kilomètres. 250 kg de pression par cm² sous leurs serres, 80 km/h en vol linéaire, jusqu'à 180 km/h en piqué! Il suffit d'une vingtaine de secondes aux mousquetaires pour neutraliser leur proie.

Mais les rapaces sont employés de manière parfois inattendue. On connaissait le chasseur de chez Maxim's, mais ceux du célèbre palace cannois Le Martinez sont d'une autre espèce. Sur la Croisette, mouettes et goélands représentent un véritable fléau, envahissant toits, terrasses et chambres, se servant parfois même directement dans les assiettes. La direction du Martinez a donc également décidé de recourir aux rapaces pour faire régner l'ordre!

ISABELLE COUSTEIL

Faucon pèlerin.

si d'autres pays excellent dans cet art, sous Louis XIII, la France possède la plus grande fauconnerie d'Europe : 300 oiseaux répartis en 6 équipages en fonction des diverses proies. Ils volent de compagnie et chacun a son rôle. Le développement des armes à feu porte atteinte à la chasse au vol et, à partir de Louis XIV, les rois privilégient la vénerie. La Révolution supprime cette pratique considérée comme passiste et, par une erreur d'écriture dans un acte officiel du XIX^e siècle, elle ne sera pas autorisée malgré un bref rétablissement sous le règne de Napoléon I^{er}. Par ailleurs, dès la Révolution, les rapaces sont considérés comme nuisibles...

La Première Guerre mondiale entraîne la disparition de tous les équipages de vol en France.

Ce n'est qu'en 1954 que la chasse au vol retrouvera sa légalité grâce à l'action d'Abel Boyer et de ses amis, fondateurs de l'Association nationale des fauconniers et autoursiers.

Nombre de pays dans le monde cultivent encore l'art de la chasse au vol et, depuis 2010, l'Unesco a inscrit « L'art de la fauconnerie » sur la liste du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité. Un art nourri de son riche passé qui a imprégné les sociétés et dont le vocabulaire très étendu et précis irrigue aujourd'hui encore la langue française.

Pour l'amour des rapaces

Entretien avec Hélène Merzlic, responsable de la section fauconnerie

Ce matin de septembre sur la base 125 d'Istres-le-Tubé, hommes et machines s'activent dans la chaleur encore intense d'une fin d'été caniculaire. Véhicules en tous sens, engins de chantier pour construire d'imposants nouveaux hangars, décollages tonitrueux des avions de chasse...

Bien dissimulée au cœur de cette steppe brûlante, une oasis. Un patio ombragé de mûriers, domaine des rapaces. Des oiseaux magnifiques, vifs, attentifs qui ne lâchent pas des yeux celle qui m'introduit dans leur fief, qui m'initie : Hélène Merzlic. Elle mais aussi son « chien d'Oysel », le frétilant braque Tibère, qui va et vient dans cet espace soigneusement clôturé réservé à la section fauconnerie. Ici, le moins de bruit, le moins de gestes brusques et de couleurs voyantes possible. Les rapaces, même dressés, restent des animaux sauvages et sont respectés comme tels.

Hélène Merzlic, comment êtes-vous devenue fauconnier ?

Dans mes montagnes catalanes, mon voisin était fauconnier et j'ai commencé à ses côtés lorsque j'étais adolescente. Dès lors, j'ai tout mis en œuvre pour que cette passion puisse devenir mon métier. J'ai postulé pour faire mon service militaire volontaire à Istres où je savais qu'existait une fauconnerie. Aujourd'hui, je suis la plus ancienne de la section !



Istres fut la première base à se doter d'une fauconnerie...

Oui, car Istres est particulièrement exposée au péril aviaire du fait de sa situation géographique. En 1980, lorsqu'elle a été expérimentée, existait encore à proximité un dépôt d'ordures de la ville de Marseille qui attirait des milliers de goélands. Il y avait alors une

dizaine de collisions dites « significatives » par an... Un danger pour les hommes et de lourdes pertes matérielles. Au terme de la période expérimentale, le taux d'accident avait chuté de 80% grâce aux rapaces ! Le commandement de la base a donc pérennisé l'expérience qui s'est ensuite propagée à d'autres bases aériennes françaises.

suite page 24

Combien d'oiseaux avez-vous aujourd'hui ?

Une vingtaine : éperviers, buses de Harris, faucons, autours des palombes. Mâles et femelles. Les femelles, que l'on appelle des « formes », sont plus grosses que les mâles. Elles attrapent le plus gros gibier. Les mâles, nommés tiercelets, sont plus petits d'un tiers environ. Ils chassent plus haut, sont plus « hautains ».

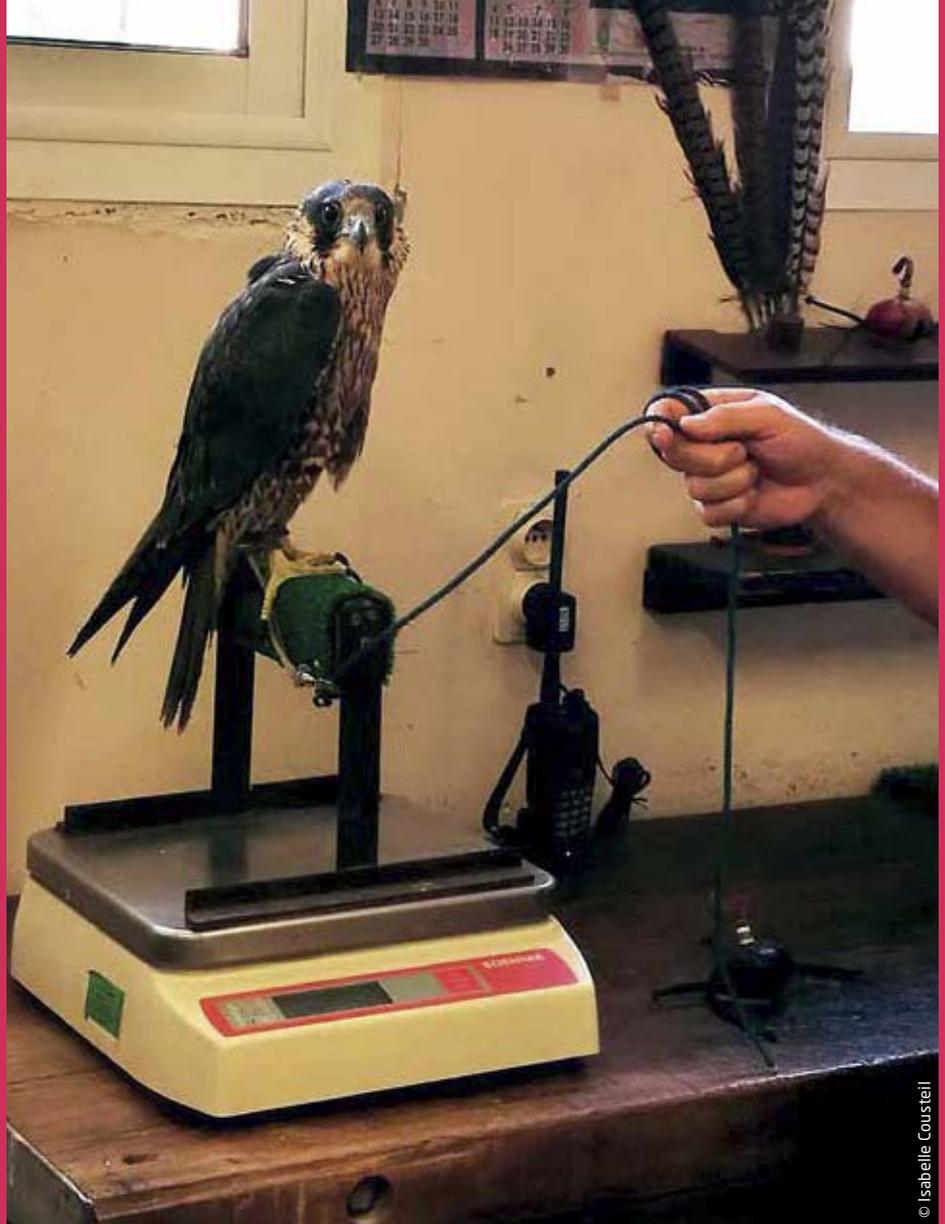
Comment les dressez-vous ?

Nous les prenons jeunes, à 7 ou 8 semaines, nous les habituons à l'homme, à être pris en main, à côtoyer le chien, à porter le chaperon... Au début ils sont fiers, puis peu à peu ils rendent la main. Ils comprennent également que le chien est leur allié.

Nous surveillons de près leur poids. Ils sont juste nourris 10 à 15% moins, afin de maintenir leur besoin de chasser. Lorsqu'ils prennent une proie, nous la leur laissons un peu puis nous pratiquons un troc avec le leurre en cuir. Mais je vous rassure, ils ne sont pas affamés ! Ils ont une nourriture de premier choix ; nous contrôlons juste leur poids, ce qui nous permet en même temps de vérifier leur bonne santé.

Les animaux vous appartiennent-ils en propre ?

Les chiens oui, et ils sont placés sous convention de l'armée. Certains oiseaux aussi. Nous passons de nombreuses années ensemble, en équipage, comme par exemple avec ma vieille Olga, toujours ici mais à la retraite, une buse de Harris qui a 22 ans !



La pesée permet de vérifier la bonne santé des rapaces.

C'est un métier exigeant, notamment sur un site comme celui-ci ?

En effet. Nous sommes entre six et sept pour assurer la sécurité des vols du lever au coucher du soleil. Nous vivons au rythme des oiseaux ! Au lever du jour, nous dégageons la piste avant le premier avion. Ensuite, nous intervenons en fonction du programme des vols qui nous a été communiqué la veille, en plus des patrouilles systématiques et des entraînements des oiseaux et des chiens.

Aucune intervention de la technologie en fauconnerie ?

Si la quasi-totalité de la pratique demeure ancestrale, nous avons tout de même recours à un petit élément de modernité : celui apporté par l'émetteur dont nous équipons l'oiseau et qui permet de toujours pouvoir le localiser. C'est particulièrement utile pour les jeunes rapaces. Et l'avantage, c'est que l'oiseau a toute liberté de voler aussi loin et haut qu'il le souhaite !

Le domaine du Coudon

UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DU COUDON A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

Domaine  **Les Gueules Cassées**

CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- une piscine extérieure
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@gueules-cassées.asso.fr
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

L'Histoire militaire avec son grand « H » regorge de surprises souvent dissimulées entre les lignes des manuels officiels : anecdotes méconnues, objets insolites ou témoins émouvants d'un événement ou d'une vie, mots célèbres parfois détournés de leur sens ou en quête d'auteurs. Cette rentrée 2017 de notre magazine est l'occasion de vous entraîner à leur découverte.



L'ÂME DES OBJETS

Nénette et Rintintin, héros de la Grande Guerre

Si Nénette et Rintintin sont nés avant la déclaration de guerre, ils doivent leur existence à la volonté du dessinateur montmartrois Poulbot de faire barrage à l'invasion des jouets allemands. En 1913, sur le modèle de son propre couple, il crée un duo de « Poulbottes », poupées à tête de porcelaine. Mais bientôt, le succès de ses créatures lui échappe. Durant la guerre, elles sont peu à peu transformées en deux amulettes de laine liées par un brin treize fois noué et parfois accompagnées de leur bébé, Lardon ou Radadou. En 1918, elles font fureur en porte-bonheur destiné à protéger des tirs de la Grosse Bertha et du terrible bombardier allemand Gotha. Nénette et Rintintin sont également reproduits en cartes postales et entrent dans les « illustrés » comme *Fantasio* ou *La Baïonnette*. Le chien Rintintin, apparu en 1918, tient son nom de ces poupées. André Malraux lui-même consacra leur couple dans un propos tenu à Picasso : « (...) peut-être, c'est la France : Corneille et Racine, Ingres et Delacroix, Corot et Daumier, Cézanne et Van Gogh, Nénette et Rintintin... ».

LE FIN MOT DE L'HISTOIRE

« L'argent est le nerf de la guerre »

Quel aphorisme peut prétendre à une telle longévité ? C'est en effet au ^ve siècle avant Jésus-Christ que Thucydide, militaire, historien et observateur politique grec, fait ce constat dans son *Histoire de la guerre du Péloponnèse* (431 à 404 av. J.-C.). Dans ce récit précis des faits, il analyse les causes de la défaite d'Athènes, décimée et ruinée par ses batailles face à Sparte ainsi que par une épidémie qui emporte, entre autres, son chef Périclès. La formule est également attribuée à Quinte-Curce, historien romain du ¹er siècle ap. J.-C., dans son *Histoire d'Alexandre le Grand*. « Sans argent, pas de vellétés de guerre »,



© Idix Média

dira encore Cicéron à propos de la machine de guerre romaine financée grâce aux trésors des Pharaons. Traversant les siècles jusqu'à la Renaissance, Rabelais introduit dans son *Gargantua* : « Guerre faite sans bonne provision d'argent n'a qu'un soupirail de vigueur. Les nerfs des batailles sont les pécunes. »

Guerre et finance sont toujours étroitement liées, impactant la société tout entière : impôts et emprunts d'État, facteurs de révoltes et de révolutions, réformes fiscales engagées durant la Grande Guerre à l'origine de notre système d'impôt sur le revenu en sont l'exemple.



© Idix Média

À L'ORIGINE

Le garde des Sceaux

La fonction de garde des Sceaux tire son origine d'une infortune royale : Le 3 juillet 1194, dans le Vendômois, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion inflige une défaite cuisante au roi de France Philippe Auguste. Dans la déroute, ce

dernier perd équipages, trésor et archives de la Couronne royale. Pour remédier à cette perte, il confie à frère Guérin, chevalier hospitalier et évêque de Senlis, son ami et proche conseiller, le soin de créer un Trésor des Chartes. Il instaure pour lui la dignité de garde des Sceaux.

Créés sous les Mérovingiens, les sceaux royaux authentifiant les actes officiels étaient choisis par chaque roi et

portaient son effigie « en majesté ». Initialement sous forme d'une bague ou d'un pendentif de cire verte ou jaune, ils s'élargissent au fil des siècles pour atteindre les 12 centimètres de leur diamètre actuel. Le 21 septembre 1792, les sceaux royaux sont brisés, envoyés à la Monnaie et remplacés par le premier sceau républicain à l'effigie de la Liberté, de cire rouge cette fois.

Notre sceau actuel – redevenu vert – remonte à 1848. Peu d'actes sont aujourd'hui scellés du Grand Sceau et ils sont essentiellement relatifs à la Constitution. La cérémonie de scellement a toujours lieu à la chancellerie où le garde des Sceaux, fonction fusionnée avec celle de ministre de la Justice depuis 1791, conserve la presse à sceller et les matrices uniques.

VENTE D'ENTRAIDE

AU PROFIT DES AILES BRISÉES



Entrée Libre
Service
de restauration
sur place

Les 28, 29 et 30
NOVEMBRE 2017

PARTICIPER C'EST PARTAGER

S
A
L
O
N
S
HOCHÉ

9 AVENUE HOCHÉ - PARIS 8^e

Participer, c'est partager !

La période des fêtes approche et l'heure des cadeaux est arrivée !

Comme chaque année, profitez de notre "Vente d'entraide" pour faire vos achats de Noël ou de fin d'année.

*Par votre présence participez au soutien qu'apportent "Les Ailes Brisées",
depuis 1926, aux familles des navigants frappés en service aérien.*



SALONS HOCHÉ - 9 AVENUE HOCHÉ - PARIS 8^e

Mardi 28 Nov. 14h-20h • Mercredi 29 Nov. 11h-20h • Jeudi 30 Nov. 11h-19h

MÉTRO : ligne 1 > Charles-de-Gaulle/Étoile • ligne 2 > Courcelles ou Ternes

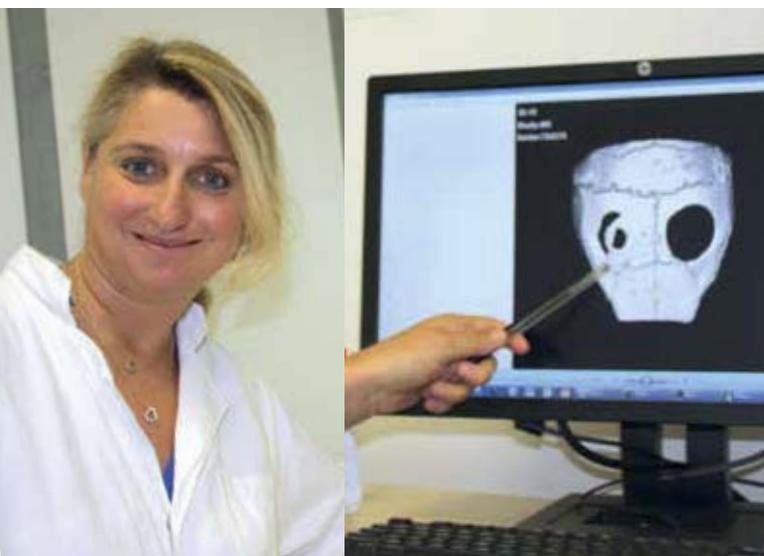
BUS : lignes 43, 93 > Hoche - Saint Honoré • ligne 84 > Murillo

Tél : 01 40 73 82 40 • www.ailesbrisees.asso.fr



La pulpe dentaire au secours des lésions cranio-faciales

Les cellules de la pulpe issues des dents et celles des os de la face et du crâne possèdent une origine embryologique commune, de nature à justifier l'utilisation des premières pour la réparation des secondes. Avec le soutien de la Fondation des « Gueules Cassées », le professeur Catherine Chaussain cherche à améliorer l'efficacité des tissus osseux de substitution grâce à l'ajout de cellules souches pulpaires. Elle nous reçoit en compagnie d'une partie de son équipe au cœur de son laboratoire de l'université Paris-Descartes à Montrouge.



Le professeur Catherine Chaussain dans son laboratoire.

Comment êtes-vous tombée dans le chaudron de la recherche oro-faciale ?

Catherine Chaussain : J'ai toujours été passionnée par les sciences de la vie. À l'issue d'un double cursus en chirurgie dentaire et en biologie, j'ai consacré ma thèse à la reconstruction dermique grâce à des cellules de gencive « en culture tridimensionnelle », m'attachant ainsi à mieux comprendre les

mécanismes biologiques à l'œuvre dans mon domaine de spécialité. Mon post-doctorat effectué à Chicago auprès du professeur Anne George, de l'université de l'Illinois, m'a ensuite permis de me familiariser avec les protéines minéralisantes de la matrice extracellulaire de l'os et de la dent. Tout ceci m'a naturellement conduite à travailler avec mon équipe sur la réparation des lésions dentaires, périodentaires et cranio-faciales, qu'elles soient d'origine traumatique ou liées à des pathologies spécifiques.

En quoi consistent vos recherches ?

Pour le dire de façon simple, nous cherchons à réparer les lésions des os du crâne en implantant des cellules souches là où la matière manque. Nous utilisons à cette fin les cellules mésenchymateuses issues de la pulpe dentaire qui constituent un outil thérapeutique facilement accessible et performant, ne présentant quasiment aucun risque de rejet. En raison de leur origine commune, elles permettent de régénérer non seulement la dent mais également l'os cranio-facial. Les applications thérapeutiques concrètes pourront donc concerner à terme aussi bien les os, les cartilages que la dentition... Toute la difficulté consiste à obtenir de la matière osseuse

suite page 30



Une partie de l'équipe. De gauche à droite : Anne Margaux Collignon, doctorante, le professeur Gaël Rochefort, le professeur Catherine Chaussain, l'ingénieur de recherche Lotfi Slimani et le professeur Anne Poliard.

fonctionnelle, c'est-à-dire minéralisée, vascularisée et suffisamment innervée. Nous en sommes à ce jour à une phase préclinique, tout à la fois *in vitro* et *in vivo*. Nous travaillons de ce fait sur des animaux - souris et rats - dans le strict respect du code de déontologie y afférent : nos « petits patients » ne souffrent absolument pas et sont traités avec le plus grand soin. Cette précision est très importante à mes yeux.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

Je vais là encore schématiser pour une meilleure compréhension du processus. Nous ensemençons des cellules souches, d'origine humaine ou animale, sur un biomatériau, du collagène. Après culture, cela donne une pâte quelque peu gélatineuse que nous introduisons dans un défaut critique opéré sur un crâne de souris ou de rat, c'est-à-dire une lésion osseuse qui ne peut se guérir par elle-même, afin d'étudier sa régénération et les mécanismes qui la sous-tendent. Nous examinons la manière dont ces cellules souches participent à la réparation et stimulent leur hôte, notamment en termes nerveux et vasculaires. Meurent-elles en délivrant des facteurs qui induisent ladite réparation ou survivent-elles ? Et si oui, dans quelle proportion ? Ce sont là des questions fondamentales. Une autre de nos préoccupations concerne le matériau utilisé comme support de ces cellules : il doit être suffisamment solide pour assurer les futures missions fonctionnelles de l'os régénéré. Tout ceci exige un savoir-faire très pointu qui constitue l'ADN de notre laboratoire. Le professeur Anne Poliard apporte sa grande connaissance sur les cellules souches et le professeur Gaël Rochefort son expertise de la physiopathologie osseuse.

Catherine Chaussain en quelques lignes

Chirurgien dentaire depuis 1994, titulaire d'un doctorat en biologie depuis 2001, Catherine Chaussain est praticien hospitalier à l'hôpital Bretonneau et professeur à la faculté de chirurgie dentaire de l'université Paris Descartes. Elle y dirige le laboratoire de recherche EA2496 dénommé « Pathologies, imagerie et biothérapies oro-faciales ». Elle a également collaboré à une soixantaine de publications dans des revues internationales de renom.



Le scanner miniature haute résolution qui permet de restituer des images en trois dimensions.

© Eric Dumoulin



Une souris endormie va être examinée par le scanner.

© Eric Dumoulin

« En tant que chirurgien maxillo-facial, je suis amené à pratiquer régulièrement des exérèses osseuses, notamment à la suite de tumeurs. Or, leur reconstruction s'avère à ce jour imparfaite. Nous pratiquons des autogreffes sur les patients afin de remplacer la matière osseuse manquante, ce qui s'avère source de nouvelles cicatrices et de douleurs supplémentaires. Les recherches menées par les équipes du professeur Chaussain - auxquelles je collabore en participant aux travaux de la plateforme d'imagerie médicale et en aidant les chercheurs à créer des défauts osseux - nous permettront à terme de reconstruire ces déficits osseux avec des dérivés de cellules souches. Cela marquera une avancée considérable dans la prise en charge de nombreuses affections. »

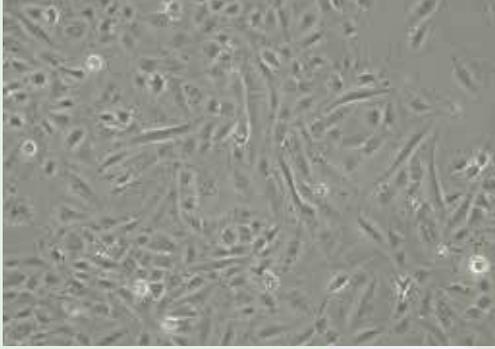
PROFESSEUR CHRISTIAN VACHER

Vous utilisez une plateforme d'imagerie 3D pour évaluer vos résultats...

Nous disposons en effet depuis quatre ans d'un scanner miniature de haute résolution pour animaux vivants qui restitue des images en trois dimensions d'excellente définition... Cet outil, supervisé par l'ingénieur de recherche Lotfi Slimani, s'avère extrêmement précieux. Les progrès de l'imagerie tridi-

mensionnelle permettent désormais une exploration en temps réel des microstructures osseuses du petit animal. Nous sommes dès lors en mesure d'en évaluer la croissance, les anomalies de forme, la vascularisation et donc la réparation induite. Précision importante : cette approche systématisée limite le nombre d'animaux pris en charge et guide avec plus d'efficacité les travaux histologiques consécu-

suite page 32



© DR

**Photographie
de cellules
pulpaires
humaines.**



© Éric Dumoulin

Julie Lesieur procède à l'ensemencement de cellules souches.

tifs. Notre laboratoire est également labellisé « plateforme micro-CT d'imagerie du petit animal vivant de Paris-Descartes » et accueille de ce fait des équipes nationales ou internationales qui mènent des recherches similaires aux nôtres.

Quelles sont les perspectives cliniques concrètes ?

C'est une question difficile. Nous favorisons une interaction permanente avec la réalité hospitalière, ce qui nous permet de rester au contact de l'approche clinique. Plusieurs chirurgiens de renom sont ainsi rattachés à notre laboratoire, dont le professeur Christian Vacher. Pour autant, il nous est impossible à ce stade de fixer un horizon précis. Dans notre domaine comme dans beaucoup d'autres, il convient de rester extrêmement prudent. Rien n'est pire que de donner de faux espoirs. Je conclurai en affirmant très simplement que nous avançons et que nous sommes sur la bonne voie car nous nous attachons à comprendre les mécanismes fondamentaux de la régénération.

Le mot de la fin sur votre coopération avec la Fondation des « Gueules Cassées » ?

La Fondation des « Gueules Cassées » nous accompagne depuis 2010. Grâce à son aide, nous pouvons

avoir accès à des produits et techniques de grande qualité, ce qui nous amène à travailler en préclinique dans d'excellentes conditions. Son soutien nous est d'autant plus précieux qu'il s'inscrit dans une logique tout à la fois humaniste, concrète et désintéressée. En effet, la Fondation se préoccupe exclusivement de recherche scientifique et n'ambitionne en aucune manière d'orienter les résultats de nos travaux. Cette approche est éminemment appréciable...

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN

Tout sur le laboratoire EA2496

Le laboratoire dirigé par le professeur Chaussain compte une équipe pluridisciplinaire d'environ 40 personnes réparties sur quatre étages. Ses missions s'articulent autour de deux principaux axes de recherche : un volet « pathologie » - parodontites chroniques, maladies rares... -, et un volet « régénération » de la sphère cranio-faciale. Sans oublier une activité transversale structurée autour d'une plateforme d'imagerie pour petits animaux et d'un parc d'appareils 3D.

Le Mérite pour François-Xavier Long

24 juin 2017. Le docteur François-Xavier Long, nommé au grade de chevalier dans l'Ordre national du Mérite, a été décoré au Mémorial de Verdun, en présence de sa famille et de ses amis, par le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat, ancienne chef du service d'odontologie à l'Institution nationale des Invalides et vice-présidente de la Fondation des « Gueules Cassées ».

Le docteur François-Xavier Long, ancien chef de service ORL au Centre hospitalier de Verdun, maire de Louvemont, un des villages détruits « morts pour la France » près de Verdun, est bien connu des Gueules Cassées car il est également membre, depuis sa création en 2001, du Comité scientifique de la Fondation des « Gueules Cassées ».

Nous présentons toutes nos sincères félicitations au docteur Long.



© DR

*Le docteur Marie-Andrée
Roze-Pellat remet sa décoration
au docteur François-Xavier Long.*



© DR

*André Dezavelle et Gilbert Giron, respectivement délégué et porte-drapeau de l'UBFT,
le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat, le docteur François-Xavier Long et Jacky Gavard,
président de la section meusienne de l'ONM.*



En tenue militaire sur le site du CNEC (Centre national d'entraînement commando) à Mont-Louis.

©DR

Portrait

Émeline Saint-Georges : des pistes ivoiriennes à l'école de cuisine

Infirmière militaire, Émeline Saint-Georges a été victime d'un grave accident de voiture en 2013 lors d'une mission menée en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération Licorne. Après plusieurs années partagées entre rééducation et affectations sur des postes adaptés, elle a décidé de changer résolument de cap et de se réorienter dans le secteur de la restauration. L'Association des Gueules Cassées, qu'elle a rejointe, l'a accompagnée dans cet ambitieux projet de reconversion. *Retour sur un itinéraire pas comme les autres...*

À l'issue de ses classes de sous-officier à Saint-Maixent et d'une spécialisation d'infirmière militaire, Émeline Saint-Georges est affectée en 2010 à Auxonne au sein du 511^e régiment du train. Son unité étant rattachée à la brigade de montagne, cette sportive accomplie s'inscrit à de nombreux stages d'alpinisme, de ski et d'aguerrissement en altitude. Elle réalise dans le même temps une centaine de sauts en chute libre à Châlons-en-Champagne. « *J'ai toujours aimé l'engagement et les sensations fortes liées à l'effort, souligne-t-elle. Cette quête d'adrénaline m'a*

également amenée à me porter volontaire sur plusieurs théâtres d'opérations extérieures de l'armée française. » Elle séjourne ainsi trois mois au Liban dans le cadre d'une mission de l'ONU en 2012 et rejoint la Côte d'Ivoire en février 2013. C'est là que tout bascule...

De l'accident...

Le 16 mai, lors d'une tournée d'observation dans le nord du pays près de la frontière guinéenne à l'occasion d'élections locales, son véhicule se renverse et effectue plusieurs tonneaux. Émeline est éjectée à une quinzaine de mètres

de son véhicule. Elle souffre d'une fracture du condyle occipital et des vertèbres 4, 5 et 6 ainsi que d'un traumatisme crânien sévère. Sans oublier une atteinte au plexus brachial gauche et quelques côtes brisées... Un avion militaire en provenance du Mali est mis à disposition pour la conduire d'urgence à Abidjan, située à plus de trois jours de route du lieu de l'accident. Après une courte phase de stabilisation dans la capitale ivoirienne, elle est rapatriée en France où elle passe trois jours en réanimation. Elle sera ensuite transportée à Percy pour une longue période



© DR

Sportive accomplie, elle participe à de nombreuses épreuves, dont le triathlon.

de rééducation fonctionnelle. Celle-ci durera deux années, dont trois mois complet en immobilisation totale. Elle reprend son travail à temps partiel à Auxonne avant de rejoindre l'école de plongée militaire de Saint-Mandrier. Mais

tout a changé : nombre d'activités lui sont désormais interdites, elle souffre de séquelles durables et d'une fatigue chronique. «*Passionnée par l'opérationnel, je ne me retrouvais pas dans un travail de bureau*, résume-t-elle. Cette séden-

tarité forcée me remplaçait sans cesse face à mes blessures et à mon inaptitude. » Après de nombreux mois de réflexion, elle décide donc d'enclencher une procédure de réforme qui aboutira en juillet 2017.

Les «*Invictus Games*»

Destinés aux blessés militaires actifs ou aux anciens combattants, les *Invictus Games* ont été créés par le prince Harry d'Angleterre en 2013. Ils s'adressent également aux femmes et aux hommes souffrant de stress post-traumatique (PTSD) et d'autres affections psychiques. Ces athlètes du monde entier se retrouvent pour quatre jours de compétitions rassemblant dix sports différents : tir à l'arc, athlétisme, force athlétique, natation, cyclisme, aviron (rameur en salle), basket fauteuil, tennis fauteuil (nouveau cette année), rugby fauteuil et volley assis. Pas moins de 31 Français, dont Émeline Saint-Georges, ont participé à l'édition 2016 organisée à Orlando.

... à la reconversion

«*Si cet accident a remis toute ma vie en cause, il m'a dans le même temps ouvert une seconde chance*, poursuit-elle. Il m'a amenée à faire des choix forts et à repenser totalement mes horizons professionnel et personnel. Autrement dit, j'ai essayé de transformer cette contrainte en opportunité. J'ai dès lors longuement cherché quelle direction pourrait prendre ma reconversion. Ayant toujours été intéressée par la cuisine – atavisme familial sans doute, ma mère étant un véritable cordon bleu – je me suis renseignée

suite page 36

Émeline Saint-Georges a participé à l'édition 2015 des Rencontres militaires blessures et sports (RMBS), créées par la Cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT), avant de rejoindre l'équipe de France aux Invictus Games.



« Si cet accident a remis toute ma vie en cause, il m'a dans le même temps ouvert une seconde chance. »

ÉMELINE SAINT-GEORGES

sur Internet et ai trouvé cette formation qualifiante proposée par l'école d'Alain Ducasse à Argenteuil (cf. encadré ci-contre). J'ai déposé un dossier et j'ai été retenue. » Son stage, qui a débuté le 11 juin pour s'achever le 11 août dernier, remplit toutes ses attentes : « Nos formateurs sont de très haut niveau et les produits travaillés d'excellente qualité. Il s'agit pour moi d'une belle découverte des goûts et des saveurs. Je suis passionnée par ce que j'y apprend et ne regrette pas une seconde d'avoir osé faire ce choix. » Ces neuf semaines d'apprentissage lui auront à la fois permis

de maîtriser les fondamentaux de la cuisine, d'acquérir les compétences essentielles pour créer et gérer sa propre affaire et devenir ainsi une « entrepreneuse » de la restauration. C'est d'ailleurs là son objectif : elle vient en effet de partir à Austin aux États-Unis rejoindre son compagnon américain, rencontré en 2016 lors des Invictus Games (cf. encadré page 35). Et elle compte bien y lancer une activité de chef à domicile. Nul doute qu'elle saura porter haut les couleurs de la gastronomie française !

ÉRIC DUMOULIN

À « l'école Ducasse »

Le grand chef français Alain Ducasse propose des formations de reconversion professionnelle dans l'un de ses centres éponymes, situé à Argenteuil. Dispensées par des chefs formateurs « Alain Ducasse Éducation », ces sessions d'une durée de neuf semaines permettent d'obtenir le titre de « cuisinier entrepreneur », une certification de niveau V pour la France et de niveau III au niveau européen. Principalement orientées sur la pratique, elles s'adressent à des groupes limités à dix personnes. De quoi favoriser un suivi individualisé de chaque stagiaire et garantir un apprentissage efficace...



© Éric Dumoulin

▲ Émeline lors de son stage à l'école de cuisine d'Alain Ducasse, en juillet 2017.

La
Fondation
d'entreprise

FDJ®

dédie
cette

victoire

à tous

ceux

qui croient
en leur

chance



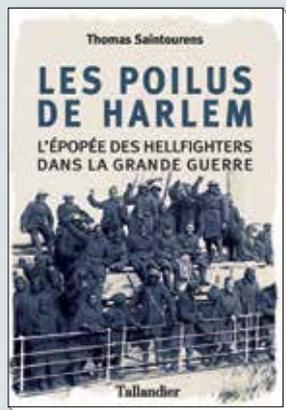
Mécène de l'équipage handi-valide « Fondation FDJ® Des Pieds et Des Mains » depuis 2015, la Fondation d'entreprise FDJ® est fière de Damien Hiel, François Morvan, Benjamin Amiot et de leur skipper Damien Seguin (double champion paralympique de voile), sans oublier l'équipe technique, vainqueurs du Tour de France à la Voile 2017. Ensemble, faisons #ChangerDeRegard sur le handicap!



FONDATION OFFICIELLE

LES POILUS DE HARLEM

DE THOMAS SAINTOURENS



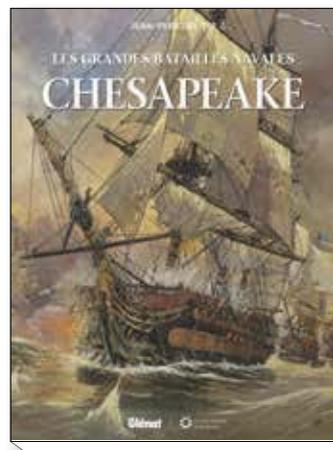
Éditions Tallandier
www.tallandier.com
288 pages

Ils sont porteurs de valises, manutentionnaires, boxeurs, mais aussi avocats ou musiciens de jazz. Tous Noirs américains. Le 15^e régiment d'infanterie de la garde nationale de New York, créé en 1916 à Harlem, est une équipée de choc, composée de 2 000 soldats et de quelques officiers noirs, menés par une poignée de hauts gradés blancs idéalistes. Par leur engagement dans la Guerre mondiale, ils entendent briser la logique de ségrégation et prouver leur valeur humaine sur les champs de bataille. Thomas Saintourens raconte la formidable épopée de ces oubliés de l'Histoire. James Europe, le grand chef d'orchestre, fait vibrer la France au rythme du jazz, le peintre Horace Pippin croque dans ses carnets de bord la vie dans les tranchées et Henry Johnson, le modeste porteur de valises d'Albany, gagne le surnom de « Black Death » après une bataille héroïque.

CHESAPEAKE

DE JEAN-YVES DELITTE

Fin du XVIII^e siècle. Alors que les colonies anglaises d'Amérique, excédées par l'intransigeance de la couronne à les taxer toujours davantage, rêvent de liberté, le royaume de France se décide à prendre part officiellement au conflit aux côtés des insurgés. Missionné pour harceler les Anglais dans les Antilles, l'amiral de Grasse au commandement d'une imposante flotte de guerre est appelé en renfort pour aider l'armée de George Washington et le contingent français aux ordres de Rochambeau dans la guerre qu'ils mènent tous deux aux troupes anglaises sur le territoire américain. Ils ont réussi à encercler les forces du général anglais Cornwallis dans Yorktown. Une importante victoire semble à portée de main, pourvu seulement que les Anglais ne reçoivent pas des renforts par la mer. Celui qui devien-



BD

Éditions Glénat
Collection :
Les grandes batailles navales
www.glenatbd.com
56 pages

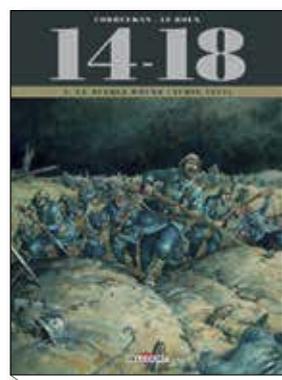
dra maître des eaux dans la baie de Chesapeake contribuera immanquablement à la défaite d'un des protagonistes, Anglais ou patriotes américains et français.

14-18 LE DIABLE ROUGE

DE CORBEYRAN ET LE ROUX

Avril 1917. Sûr de sa stratégie, très coûteuse en vies humaines, le général Nivelle engage toutes ses forces dans la bataille du Chemin des Dames. Mais la première offensive se solde par une véritable hécatombe. Galvanisé par la rumeur de la révolte russe, Jacques appelle à l'insubordination. Arrêté, il doit comparaître devant une cour martiale dont il sait qu'il ne peut attendre la moindre mansuétude...

La bataille du Chemin des Dames, menée par le général Nivelle, aura été l'une des plus meurtrières de la Grande Guerre. L'insurrection de la troupe qu'elle provoque entraînera des dizaines d'exécutions pour l'exemple.



BD

Éditions Delcourt
www.editions-delcourt.fr
48 pages

Scénario : Corbeyran
Illustrations : Étienne Le Roux, Loïc Chevallier
Couleur : Jérôme Brizard

LES GUERRIERS DE L'OMBRE

DE JEAN-CHRISTOPHE NOTIN

La DGSE est l'un des seuls services de renseignement au monde à recourir de manière intensive à la clandestinité. Son but : la défense des intérêts de la France. Engagés dans les régions les plus hostiles, ses agents peuvent se dissimuler sous une fausse identité et opérer avec une fausse activité pendant une longue période.

Pour la première fois, des agents clandestins de la DGSE acceptent de briser le silence. Jean-Christophe Notin donne la parole à ces « espions » qui courent les plus grands dangers. Leur expérience, complétée par celle de chefs de poste et de membres du Service action, permet de brosser un portrait de l'officier de la DGSE sur le terrain. Un portrait intime de ces hommes et ces femmes, engagés souvent seuls, sans arme, où les fan-

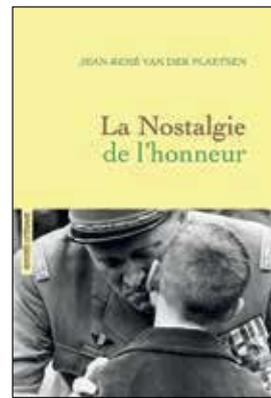


Éditions Tallandier
www.tallandier.com
272 pages

tasmes sont confrontés à la réalité, les réussites professionnelles aux échecs sentimentaux, les motivations aux risques encourus...

LA NOSTALGIE DE L'HONNEUR

DE JEAN-RENÉ VAN DER PLAETSE



Grasset
www.grasset.fr
240 pages

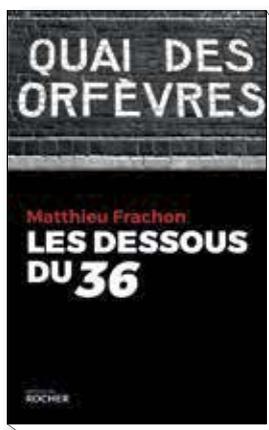
C'est un fait : notre époque n'a plus le sens de l'honneur. Et c'est pourquoi, ayant perdu le goût de l'audace et du panache, elle est parfois si ennuyeuse. Alors que le cynisme et le scepticisme progressent chaque jour dans les esprits, il m'a semblé nécessaire d'évoquer les hautes figures de quelques hommes que j'ai eu la chance de connaître et de côtoyer. Comme Athos ou Cyrano, c'étaient de très grands seigneurs. Ils avaient sauvé l'honneur de notre pays en 1940. Gaulliste de la première heure, mon grand-père maternel était l'un d'entre eux. Sa vie passée à guerroyer, en Afrique, en Europe ou en Extrême-Orient, pleine de fracas et de combats épiques dont on parle encore aujourd'hui, est l'illustration d'une certaine idée de l'honneur. Qu'aurait-il pensé de notre époque ? Je ne le sais que trop. C'est vers lui que je me tourne naturellement lorsqu'il m'apparaît que mes contemporains manquent par trop d'idéal. Ce héros d'hier pourrait-il, par son exemple, nous inspirer aujourd'hui ? C'est dans cet espoir, en tout cas, que j'ai eu envie, soudain, de revisiter sa grande vie. »

LES DESSOUS DU 36

DE MATTHIEU FRACHON

36 quai des Orfèvres, siège de la police judiciaire depuis 1988. Du rez-de-chaussée au cinquième étage, vous pénétrerez dans les secrets de la lutte contre le vice et le crime. Sans cours magistral, ni formules solennelles, le directeur va vous recevoir, la Brigade Criminelle passera aux aveux et les mystères s'éclairciront. La Mondaine n'est plus, l'Antigang est apparu, la Répression du Banditisme planque toujours. Au deuxième, c'est stupéfiant, au troisième c'est criminel, au quatrième on terrorise, au cinquième on intervient.

Ce livre répond à quelques questions fondamentales : la police a-t-elle eu des moyens ? Pourquoi Maigret occupe-t-il



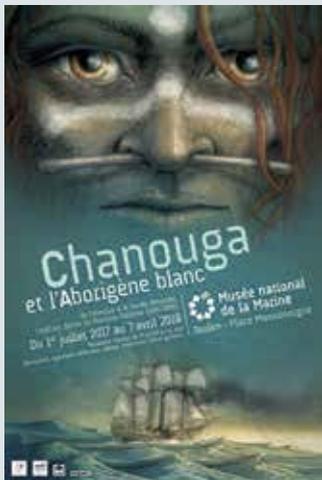
Éditions du Rocher
www.editionsdurocher.fr
168 pages

le bureau 315 ? Combien de marches comporte le fameux escalier du 36 ? Qui a tué Edmond Bayle ? Bertillon est-il un génie ?

Attention, la cour est glissante, et les escaliers sont raides comme la justice !

Exposition

CHANOUGA ET L'ABORIGÈNE BLANC



© Chanouga/Edu Paquet - Design graphique : Chanouga

Musée de la Marine
Place Monsenergue,
quai de Norfolk
83000 Toulon

Jusqu'au 7 avril 2018

Le musée de la Marine de Toulon propose de découvrir l'univers de l'auteur de bandes dessinées Hubert Campigli - alias Chanouga - qui a retracé l'incroyable histoire de Narcisse Pelletier, un jeune mousse qui, suite à un naufrage en 1858, sera immergé pendant 17 ans dans la culture aborigène. « Le sauvage blanc », tel qu'il fut surnommé par la presse australienne, sera finalement retrouvé et rapatrié en France en 1875.

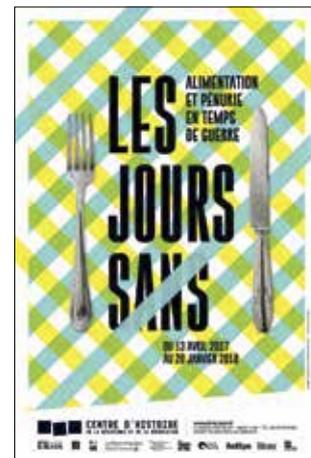
En 2007, après une enquête minutieuse de Saint-Gilles-Croix-de-Vie à l'Australie, Chanouga s'attache à dessiner les lieux, pour s'imprégner des situations, animer le récit afin d'habiter l'âme du personnage. Deux tomes viennent concrétiser ce travail : *Narcisse, Mémoire d'outre-monde* (2014) et *Narcisse, Terra Nullius* (2015). Le troisième tome est en cours.

Exposition

LES JOURS SANS : ALIMENTATION ET PÉNURIE EN TEMPS DE GUERRE

De 1939 à 1949, les Français sont soumis à un régime organisé de restriction alimentaire qui a profondément marqué les mémoires et les comportements face à la nourriture. L'exposition explore et analyse les effets réels et symboliques de la privation de nourriture dans une société où l'on manque progressivement de tout.

Les processus de ravitaillement, la mise en place de mesures réglementaires et leur détournement, l'apparition de nouveaux aliments, le développement des sciences de la nutrition, la notion de « famine lente », le rapport au corps, le rôle des femmes qui, plus que jamais, doivent faire face au quotidien sont quelques-uns des thèmes abordés dans l'exposition.



Centre d'histoire de la résistance et de la déportation
14 avenue Berthelot
69007 Lyon

Jusqu'au
28 janvier 2018

Exposition

CENT PORTRAITS POUR UN CENTENAIRE

Inscrite dans le cadre des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale, cette exposition met à l'honneur l'un des trésors du musée, Les Alliés dans la guerre des nations, série de portraits de soldats peints entre 1917 et 1921 par le Suisse Eugène Burnand - et place en regard les décorations et les bâtons de maréchal de Foch. Accompagnant les tableaux et les insignes honorifiques, de multiples vidéos historiques et le carnet de notes et de croquis d'Eugène Burnand leur donnent vie et éclairent le processus créatif de l'artiste.



Musée de la Légion d'honneur
2, rue de la Légion d'honneur
75007 Paris

Du 11 novembre 2017
au 11 février 2018

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE



Explorez des images d'archives étonnantes

12 millions de photographies / 31 000 films

2023/10/10 10:02 / Défense / ecpad - photo modifiée



www.ecpad.fr



Vos porte-drapeaux

Porteurs des drapeaux aux couleurs de notre pays et représentant les différentes délégations de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, les porte-drapeaux contribuent à la solennité des cérémonies patriotiques ou commémoratives auxquelles ils participent.

Le Conseil d'administration nomme chaque porte-drapeau sur proposition du délégué qui a soumis la candidature du postulant à cette fonction.

La remise du drapeau de la délégation à son nouveau porteur est effectuée par le président de l'UBFT ou l'administrateur le représentant, lors d'une cérémonie organisée pendant une réunion officielle de l'Association : Assemblée générale ou réunion régionale.

D'une tenue toujours irréprochable, ils ont pour mission de représenter les

Gueules Cassées dans les manifestations visant à promouvoir la mémoire des sacrifices consentis au service de la France. Cette mission de représentation des Gueules Cassées lors des différentes manifestations, où la présence du porte-drapeau est demandée par son délégué, requiert dignité, constance et disponibilité. Le porte-drapeau s'en acquitte bénévolement.

Le diplôme d'honneur de porte-drapeau a été créé le 26 juillet 1961 par arrêté du ministre chargé des Anciens

Combattants et Victimes de Guerre. Plusieurs arrêtés, pris depuis cette date, ont contribué à faire évoluer ce diplôme en instaurant plusieurs niveaux d'ancienneté, permettant ainsi de récompenser au plus juste le dévouement. Le diplôme d'honneur correspondant peut être décerné après trois, dix, vingt ou trente années de service. Nos porte-drapeaux qui, tout au long de l'année et par tous les temps, représentent dignement et avec constance l'UBFT, doivent être remerciés pour leur engagement.



LARMOR PLAGE - 7 SEPTEMBRE 2017



▲ Les membres de la délégation bretonne, toujours heureux de se retrouver.



▲ Réunion studieuse.



▲ Le général Chauchart du Mottay, en présence de Lucien Flamant, délégué régional, remet à Roger Tanguy le diplôme d'honneur de porte-drapeau.



▲ Lucien Goraguer, ayant souhaité mettre fin à sa mission de délégué, est chaleureusement remercié par le général Chauchart du Mottay pour le dévouement dont il a fait preuve pendant toutes ces années.



▲ Passage de relais entre Lucien Goraguer et Alain Kergonou, nouveau délégué départemental pour le Finistère.

ORLÉANS - 14 SEPTEMBRE 2017



▲ La délégation Centre.



▲ Le colonel Jacques Allaire, entouré de Jean Beauval, délégué régional et Patrick Remm, administrateur de l'UBFT qui a présidé cette réunion.



▲ Jean Beauval accueille Michel Nee, nouveau membre de l'UBFT et fils de notre camarade Marcel décédé en 2005.



▲ Un repas convivial a clôturé cette agréable journée.



▲ Patrick Remm souhaite un bon anniversaire à notre camarade Roger Gillet.

NICE - 28 SEPTEMBRE 2017



▲ La délégation Côte d'Azur.



▲ Des membres intéressés par les différents intervenants, le général Chauchart du Mottay, président de la Fondation des « Gueules Cassées », et Olivier Roussel, directeur général, ainsi que par Olivier Robaut, conseiller municipal, représentant Christian Estrosi, maire de Nice.



▲ Le général Chauchart du Mottay offre une rose à toutes les dames présentes.



▲ Bon anniversaire à notre camarade Georges Steffen qui a fêté ses 89 ans le jour de la réunion régionale.

METZ - 4 OCTOBRE 2017



▲ La délégation Lorraine.



▲ Réunion régionale à la mairie de Metz.



▲ Le verre de l'amitié offert par la ville de Metz et partagé par des membres heureux de se retrouver.



▲ Robert Lang, délégué régional, Joseph Zham, porte-drapeau, Guy Delplace, administrateur de l'UBFT, Gilbert Giron, porte-drapeau, et André Dezavelle, délégué départemental, lors de la remise de deux nouveaux drapeaux des Gueules Cassées.

BESANÇON - 6 OCTOBRE 2017



▲ La délégation de Franche-Comté.



▲ Un auditoire attentif aux différentes informations données pendant la réunion.



▲ Jean-Yves Monnin, directeur départemental de l'ONACVG du Doubs, en présence de Guy Delplace et du général Paul Dodane, administrateurs de l'UBFT, et de Jacques Mougin, délégué régional.



▲ Remise par le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, d'un nouveau drapeau à Gérard Blonde, porte-drapeau du Jura, en présence de Jacques Mougin, délégué régional.

NOS JOIES... MARIAGES

Mariages de Camarades

Gilles Gaudy

A. 45486
avec Francine Guittonneau
40990 Saint-Paul-les-Dax

André Pourtalet

A. 80882
avec Maria Duenas
65100 Bartres

Mariage d'enfants de Camarades

Mathilde Nicollin/Paon

FA. 41844
avec Anthony Buttarello
74000 Annecy

Ont fêté leurs Noces d'Or

Bernard & Bernadette Foulon

A. 80507
85520 Jard-sur-Mer

Charles & Colette Jonca

A. 70419
64000 Pau

Yvon & Colette Sandmayer

A. 70353
64000 Pau

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Marcel & Arlette Bernaud

A. 43804
42400 Saint-Chamond

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Bernard & Antoinette Charrier

A. 45657
49410 Le-Mesnil-en-Vallee

Antoine & Suzy Léandri

A. 44746
20100 Sartene

Paul & Michelle Vercruyse

A. 44915
20215 Venzolasca

A fêté ses 100 ans

Paul Munier

A. 70160
57000 Metz

*Nos félicitations ainsi que nos vœux
de bonheur les accompagnent.*

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire
part de nombreuses naissances*

Enfants de Camarades

Erwann Camel

A. 45818
Naissance de Théa & Gabriel
65320 Garderes

Christophe Sanchez

A. 45860
Naissance de Benjamin
81100 Castres

Lionel Teysseire

A. 45853
Naissance de Thylian
81100 Castres

Willy Vasseur

A. 45309
Naissance de Tristan
71380 Epervans

Petits-enfants de Camarades

Pierre Dautrey

A. 45364
Naissance de Bosco
75015 Paris

Michel Nimeskern

A. 80105
Naissance de Théo
57880 Ham-sous-Varsberg

Arrière petits-enfants de Camarades

Christian Grémont

A. 41753
Naissance de Abby
59242 Genech

Pierre Nicollin

A. 41844
Naissance d'Agathe, Nino & Valentine
74000 Annecy

Lucien Oberlé

A. 40783
Naissance de Giovanni
83160 La Valette-du-Var

*Nous adressons nos vœux de santé
aux heureuses mamans et aux bébés,
ainsi que nos félicitations aux parents,
grands-parents et arrière-grands-parents.*

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Pascal Gilli

A. 44504
06200 Nice

Mickaël Guise

A. 45778
64340 Boucau

Sylvain Queffeuilou

A. 45455
64990 Lahonce

Vincent Sagot

A. 45810
38260 Saint-Hilaire-de-la-Côte

Bertrand Senave

A. 45598
40530 Labenne



Le 14 juillet 2017 à Nouzonville (08), notre camarade **Clément Villain**, nommé chevalier de la Légion d'honneur, a été décoré par le colonel (er) Jean-Pierre Virolet, président départemental de l'Union nationale des combattants. Notre camarade était entouré de sa famille et de ses amis, mais également de Jean Déprez et de Michel Deglaire, respectivement délégué régional et délégué honoraire de l'UBFT.



Le 24 juillet 2017 à Garons dans le Gard, notre camarade **Louis Evenou**, promu officier de la Légion d'honneur, a été décoré par le colonel (er) Michel Robardey, président de la section Languedoc-Nord de l'association des membres de la Légion d'honneur décorés au péril de leur vie (DPLV). Notre camarade, ancien combattant de Diên Biên Phu, était entouré pour cette cérémonie par son épouse, sa famille et ses amis. Daniel Tamagni, porte-drapeau de la délégation Languedoc-Roussillon de l'UBFT, représentait les Gueules Cassées.

A reçu la médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif

Raphaël Alvarez

A. 45448

66000 Perpignan

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

NOS PEINES... DÉCÈS

Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades

Lucien Bazenet

A. 45298

35160 Monfort-sur-Meu

Robert Bordachar

A. 42080

64100 Bayonne

Guy Dabadie

A. 44138

35510 Cesson-Sévigné

Michel Dagand

A. 80752

01580 Matafelon-Granges

Roger David

A. 41943

41400 Faverolles-sur-Cher

Jean Durand

A. 70203

71210 Torcy

Djamil Jacir

A. 43594

75012 Paris

Jacques Guozy

A. 45444

66000 Perpignan

Xavier Halgand

A. 70174
64000 Pau

Alexis Jaffrézic

A. 42916
56270 Ploemeur

Michel Klein

A. 43073
57570 Cattenom

Jean Le Moing

A. 44243
56920 Noyal-Pontivy

André Lutz

A. 45760
57370 Mittelbronn

Maurice Pareau

A. 43750
39100 Jouhe

Paul Provost

A. 41770
56860 Sene

Trévor Rodrigues

A. 45665
33530 Bassens

Pierre Sergent

A. 44573
17000 La Rochelle

René Thomas

A. 80364
54370 Xousse

Guy Vial

A. 80544
83100 Toulon

Nous avons appris le décès de Mesdames**Marie-Antoinette Bottiau**

VA. 42678
83160 La Valette-du-Var

Simone Carre

VA. 41256
05600 Saint-Crepin

Madeleine Cortot

VA. 45985
75020 Paris

Marguerite Debra

VA. 69947
67000 Strasbourg

Christiane Dufour

VA. 42646
95270 Bellefontaine

Bernadette Gall

VA. 43377
57730 Valmont

Jeanne Goutelle

VA. 42376
42100 Saint-Étienne

Isabelle Grao

VA. 40545
83120 Sainte-Maxime

Marie-Louise Hamentier

VA. 43194
57000 Metz

Marcienne Haugades

VA. 43617
75015 Paris

Renée Lacaze

VA. 43446
06000 Nice

Marie-Thérèse Le Bellour

VA. 39142
56000 Vannes

Paulette Lentsch

VA. 44901
88340 Le Val-d'Ajol

Fernande Lopez

VA. 42223
13090 Aix-en-Provence

Germaine Massue

VA. 70285
54460 Liverdun

Magdeleine Moulin

VA. 40792
83160 La Valette-du-Var

Antonia Nicolas

VA. 40896
06000 Nice

Marie-France Oisel

VA. 41648
22100 Dinan

Claude Pic

VA. 39769
64000 Pau

Joséfe Ricard

VA. 42411
11430 Gruissan

Francine Yvin

VA. 40546
29410 Guiclan

Ont perdu leur conjoint**Jean-Marie Assie**

A. 45740
34990 Juvignac

Monique Henry

A. 44002
83160 La Valette-du-Var

Ont également été atteints dans leur affection**Jacques Mougín**

A. 70299
décès de sa belle-sœur
25120 Maiche

Hortense Paul

VA. 70018
décès de son gendre
57500 Saint-Avold

Daniel Tamagni

A. 44500
décès de l'époux de sa maman
30900 Nîmes

Décès dans les familles

Raymond Bourotte
FA. 7753
77370 La Croix-en-Brie

Jacqueline de La Gontrie
FA. 43617
75015 Paris

Lucienne Glaise
FA. 4775
83220 Le Pradet

Andrée Pendaria
FA. 3459
63880 Le Brugeron

*A chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).

Ils nous ont quittés

Xavier Halgand

Notre camarade Xavier Halgand, administrateur honoraire et ancien délégué d'Aquitaine Sud, nous a quittés le 23 septembre dernier.

Xavier, né à Paris le 8 juin 1934, avait fait le choix d'une carrière militaire qui dura plus de trente années.

Promu au grade de chef d'escadron en 1979, il effectua deux séjours au Liban, entre 1979 et 1982, dans le cadre de la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

Il prend sa retraite en 1985 et, nommé lieutenant-colonel, il ne quittera pas complètement l'institution militaire puisqu'il s'impliquera activement dans la réserve jusqu'en 1993 et plus particulièrement comme officier de l'arme du Train auprès de l'État-Major de la IV^e région militaire.

Xavier, qui a adhéré à l'UBFT en 1997, a assuré les fonctions de délégué en Aquitaine Sud de 2000 à 2010 et d'administrateur de 2003 à 2012, année au cours de laquelle il a été élevé à l'honorariat.



Notre camarade, qui avait perdu son épouse Henriette en décembre 2016, était officier dans l'Ordre national du Mérite et titulaire de la croix du com-

battant et de la croix du combattant volontaire AFN.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Alexis Jaffrezic

Notre camarade Alexis Jaffrezic, ancien délégué de Bretagne, nous a quittés le 13 septembre 2017.

Alexis, né à Nevez (Finistère) le 26 juillet 1924, est classé comme réfractaire au STO à partir d'avril 1943, date à laquelle il intègre le maquis de Saint-Marcel. Il rejoindra en juin 1944 les Forces françaises de l'Intérieur au sein du 10^e Bataillon du Morbihan, au sein desquelles il restera jusqu'en août 1944. Engagé volontaire pour trois ans et affecté au 10^e bataillon de Rangers, il est blessé

à la tête le 8 mai 1945 par éclats d'obus et de mine à Kervignac dans le Morbihan. Réformé en 1946, il poursuivra une carrière à l'arsenal de Lorient et épousera Éléonore qui lui donnera cinq enfants. Alexis, titulaire de la croix du combattant et de la croix du combattant volontaire, rejoindra Les Gueules Cassées en 1985 avant de devenir délégué régional en 1994.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.



Robert Bordachar

Notre camarade Robert Bordachar, porte-drapeau honoraire de la délégation Aquitaine Sud, nous a quittés le 22 juillet dernier à l'âge de 82 ans.

Né à Pagolle (64) le 5 octobre 1934, Robert a été blessé en Algérie le 16 juillet 1958 par éclats de grenade lors de son service militaire. Rendu à la vie civile après sa blessure au visage, il épousera en 1965 Anna, qui lui donnera deux fils, Alain et Gilles. Robert était titulaire d'une pension militaire d'invalidité et de la carte du combattant.

En 2000, notre camarade a subi une nouvelle épreuve lors d'un accident où il fut très gravement brûlé. Cerné par les flammes d'un écobuage non signalé, il eut la lucidité et le courage de faire face et de traverser le rideau de feu. Membre de l'Association depuis 1970, il occupera la fonction de porte-drapeau de la délégation Aquitaine Sud pendant plus de vingt ans avant d'être nommé porte-drapeau honoraire en 2007. Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

Jean Durand

Notre camarade Jean Durand, porte-drapeau honoraire de la délégation Bourgogne, nous a quittés le 22 juillet dernier à l'âge de 81 ans.

Né au Creusot (71) le 4 août 1935, Jean a été blessé en Algérie le 25 novembre 1956 par arme à feu lors de son service militaire. Rendu à la vie civile après sa blessure au visage, il épousera Simone qui lui donnera un fils, Patrick.

Jean était titulaire d'une pension militaire d'invalidité et de la carte du combattant. Membre de l'Association depuis 1998, il occupera la fonction de porte-drapeau de la délégation Bourgogne pendant plus de dix ans avant d'être nommé porte-drapeau honoraire en 2012.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse, son fils ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.



TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

TRANSFERT DU CONTENTIEUX DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ AUX JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES DE DROIT COMMUN (TA ET CAA) D'une justice humaniste à la sècheresse administrative.

Un projet de loi dite « Droit à l'erreur » est actuellement à l'étude et devrait contenir une habilitation permettant au gouvernement de légiférer par ordonnance sur un thème qui nous est cher : le traitement du contentieux des PMI, actuellement livre 7 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

I. Une justice humaniste

Le tribunal aujourd'hui compétent est le tribunal des pensions militaires abrité au TGI du lieu de résidence du pensionné et présidé par un magistrat de l'ordre judiciaire et deux assesseurs (un pensionné et un médecin). En appel contre ces décisions, c'est la Cour régionale des pensions militaires qui est compétente, elle siège dans les Cours d'appel, enfin en cassation, le Conseil d'État, car il faut rappeler que ces juridictions sont qualifiées de juridictions administratives spécialisées.

L'oralité de la procédure suivie devant les juges du fond révèle une juridiction devant laquelle il est possible de s'exprimer librement sur son dossier, sans avoir de connaissances juridiques approfondies. Bien évidemment il faut constater que l'écrit prend de plus en plus de place et que l'avocat est de plus en plus présent du fait de l'aide juridictionnelle accordée d'office sur simple demande du justiciable.

Environ mille décisions sont rendues au niveau national pour des délais de deux à trois ans nous dit-on ici ou là.

Ce délai trop long est quasi systématiquement le fait de l'administration qui ne dépose pas les conclusions et le dossier dans les délais théoriquement prévus (trois mois⁽¹⁾), les éventuelles injonctions de conclure ne sont pas suivies car non coercitives...

II. Les juridictions administratives de droit commun

Ce serait donc les tribunaux administratifs, 31 en métropole et 11 en outre-mer, et les Cours administratives d'appel (au nombre de 8 sur toute la France), qui prendraient en charge ce contentieux particulier taillé spécialement pour ceux qui « ont des droits sur nous ».

Les juges administratifs devront-ils s'habituer à ce contentieux particulier ? Non, nous ne le pensons pas ! C'est vous qui passerez sous les « fourches caudines » de ce type de juges devant lesquels point de temps à perdre dans une plaidoirie ... « c'est dans vos conclusions..., passez au point suivant ! »

Le mémoire en défense de vos intérêts (les conclusions), les règles de procédures sèches et parfois

radicales dont on ne voit les effets qu'à la fin de la procédure... de deux ou trois ans⁽²⁾... Le manque d'oralité éloigne le justiciable en laissant les professionnels entre eux (avocats, administration et juges). L'écrit prend ici toute sa place... toute la place.

Nous regrettons cette décision car le motif exprimé ici ou là, relatif aux délais de procédure devant le tribunal administratif, lesquels seraient plus courts, est inexact, sauf à l'administration de s'y tenir désormais, mais nous n'y croyons pas.

Le pensionné se trouve éloigné de son dossier, à présent c'est affaire de professionnels...

PIERRE AMESTOY
Docteur en droit public CRDP / ERDP

- (1) Article R 731-3 du Code des pensions militaires d'invalidité, 3^e alinéa.
- (2) Une affaire simple que nous avons suivie devant le TA de Versailles... vs/ Chiffres 2016 de la justice : 10,3 mois en moyenne (possible si l'administration de La Rochelle (SDP) produit le dossier dans le délai prévu, ce qui n'est jamais le cas).

REVALORISATION DE LA RETRAITE DU COMBATTANT À 52 POINTS

La retraite annuelle du combattant fixée depuis le 1^{er} juillet 2017 à 50 points d'indice de pension militaire d'invalidité (PMI) est augmentée à 52 points à partir du 1^{er} septembre 2017, passant ainsi - et pour une valeur du point à 14,12 euros - de 706 euros à 734,24 euros par an. La retraite du combattant est payée semestriellement. La valeur du point ayant été fixée par arrêté en date du 1^{er} août 2017 à 14,40 euros, la retraite du combattant en date du 1^{er} septembre 2017 est de 748,40 euros par an.

Référence :

Décret n° 2016-1904 du 28 décembre 2016 modifiant l'article D. 321-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.
Arrêté du 1^{er} août 2017 fixant la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2017 en application des articles L.125-2 et L.125-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

CODE ANNOTÉ DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ ET DES VICTIMES DE GUERRE

Vous pouvez découvrir la version annotée du Code des pensions militaires d'invalidité sur :
<http://code.pensionsmilitaires.com/>



MODIFICATION DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE DE PMI

« La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2017 est, compte tenu de la variation de l'indice d'ensemble des traitements bruts de la fonction publique de l'État constatée, fixée à 14,40 euros.

Référence :

Article 1 de l'Arrêté du 1^{er} août 2017 fixant la valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité au 1^{er} janvier 2017 en application des articles L. 125-2 et R. 125-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte-fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Le Coudon : Domaine des Gueules Cassées
627, avenue du colonel Picot
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :
coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de six mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires :	Résidence principale :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites :	Résidence secondaire :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières :	Patrimoine locatif :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs :			
Pension militaire d'invalidité :			
Aide sociale :			
Aide personnalisée au logement :			
Allocation personnalisée d'autonomie :			
TOTAL			

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/07/2016 point à 14,12 €	Au 01/01/2017 point à 14,40 €
		N° 1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	56,48	57,60
15%	72				72	84,72	86,40
20%	96				96	112,96	115,20
25%	120				120	141,20	144,00
30%	144				144	169,44	172,80
35%	168				168	197,68	201,60
40%	192				192	225,92	230,40
45%	216				216	254,16	259,20
50%	240				240	282,40	288,00
55%	264				264	310,64	316,80
60%	288				288	338,88	345,60
65%	312				312	367,12	374,40
70%	336				336	395,36	403,20
75%	360				360	423,60	432,00
80%	384				384	451,84	460,80
85% Sans statut	361	128			489	575,39	586,80
85% Avec statut	361	64		200	625	735,42	750,00
90% Sans statut	368	154			522	614,22	626,40
90% Avec statut	368	77		300	745	876,62	894,00
95% Sans statut	370	204			574	675,41	688,80
95% Avec statut	370	102		400	872	1026,05	1046,40
100% Sans statut	372	256			628	738,95	753,60
100% Avec statut	372	128		500	1000	1176,67	1200,00
100% + 1°	388	540		211	1139	1340,22	1366,80
100% + 2°	404	543		233	1180	1388,47	1416,00
100% + 3°	420	546		255	1221	1436,71	1465,20
100% + 4°	436	549		277	1262	1484,95	1514,40
100% + 5°	452	552		299	1303	1533,20	1563,60
100% + 6°	468	555		321	1344	1581,44	1612,80
100% + 7°	484	558		343	1385	1629,68	1662,00
100% + 8°	500	561		365	1426	1677,93	1711,20
100% + 9°	516	564		387	1467	1726,17	1760,40
100% + 10°	532	567		409	1508	1774,41	1809,60
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	48,24	49,20
100% art. 18	465	1373		351	2189	2575,72	2626,80
		1464			2280	2682,80	2736,00
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2693,39	2746,80
		1464			2380	2800,47	2856,00
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2787,52	2842,80
		1464			2460	2894,60	2952,00
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2881,66	2938,80
		1464			2540	2988,73	3048,00
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	2975,79	3034,80
		1464			2620	3082,87	3144,00
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3069,92	3130,80
		1464			2700	3177,00	3240,00
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3164,06	3226,80
		1464			2780	3271,13	3336,00
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3258,19	3322,80
		1464			2860	3365,27	3432,00
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3352,32	3418,80
		1464			2940	3459,40	3528,00
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3446,46	3514,80
		1464			3020	3553,53	3624,00
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3540,59	3610,80
		1464			3100	3647,67	3720,00
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	94,13	96,00
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5091,67	5192,64
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5152,86	5255,04
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	108,25	110,40

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	94,49	96,36
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	276,75	282,24
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	176,74	180,24
Désarticulation du genou	405,2	476,79	486,24
Amputation de la cuisse	556,5	654,82	667,80
Amputation sous-trochantér.	641,1	754,36	769,32
Désarticulation de la hanche	801,6	943,22	961,92
Désarticulation du poignet	160,5	188,86	192,60
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	371,12	378,48
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	271,10	276,48
Désarticulation du coude	405,2	476,79	486,24
Amputation du bras	556,5	654,82	667,80
Amputation sous-tubérositaire	641,1	754,36	769,32
Désarticulation de l'épaule	801,6	943,22	961,92
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie	200,6	236,04	240,72
2 ^e catégorie	400,8	471,61	480,96
3 ^e catégorie	601,2	707,41	721,44
4 ^e catégorie	801,6	943,22	961,92
Aveugles	982	1155,49	1178,40

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
85%	65	76,48	78,00
90%	77	90,60	92,40
95%	85	100,02	102,00
100% et veuves de guerre	92	108,25	110,40
Enfant infirme : veuve ou orphelin	333	391,83	399,60

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		Au 01/01/2017	Au 01/09/2017
À partir de 65 ans révolus	52	706,00	748,80
À partir de 60 ans*			
* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département			

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
Indemnité de soins	916	1077,83	1099,20
Indemnité de ménage	458	538,91	549,60
Indemnité de reclassement	687	808,37	824,40
Indemnité de ménage	275	323,58	330,00

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017		
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	409,48	417,60		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	605,98	618,00		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	802,49	818,40		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5 bis/a	Au moins 5 ans	105	123,55	126,00
		Au moins 7 ans	230	270,63	276,00
	n° 5 bis/b	Au moins 10 ans	410	482,43	492,00
		Au moins 5 ans	150	176,50	180,00
		Au moins 7 ans	300	353,00	360,00
		Au moins 10 ans	500	588,33	600,00

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans ou 10 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
Un enfant	120	141,20	144,00
Deux enfants	240	282,40	288,00
Par enfant à partir du troisième...	160	188,27	192,00

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés	243	285,93	291,60
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés	122	143,55	146,40
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier	45	52,95	54,00

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	Au 01/07/2016	Au 01/01/2017
1 500 points (à 60 ans)	1765	1800,00
1 200 points (à 65 ans)	1412,00	1440,00

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Paul Dodane

Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent

Trésorier

Patrick Remm

Trésorier adjoint

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Georges Morin

Secrétaire du Conseil

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay

Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez

Médaille militaire

William Dumont

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Le Coudon

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Michel Nail
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert

67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein

68
13, rue du 23 novembre
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

9, rue Louis Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet

24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne

9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier

40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Jean Marquès

Bât 4 - Apt 4
10, rue de l'Airial
40220 Tarnos
Tél. : 06 67 27 21 92
jean_marques@orange.fr

Bernard Redregoo

Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75
bernardgoo@wanadoo.fr

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson

03, 15, 43, 63
27, llot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol

21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant

22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou

29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Pierre Merglen

56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80
pierremerglen@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart

49, 53, 72
907, route du Moulin
La Pargère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy

94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Beauval  
18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre 
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiamonti    
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 
Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70
m.felicien@wanadoo.fr

Dom-Tom et étranger

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Abian  
Appartement 44 - bâtiment 7 bis
21 boulevard Paixhans
72000 LE MANS
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jacques Mougin  
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 03 81 55 82 78
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde


33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Ile-de-France

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Bernard Luquet 
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson

 
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard  
6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52
gilmen78@yahoo.fr

Languedoc-Roussillon

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Charles Dauphin   
07, 11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gabriel Méné    
66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni   
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85
daniel.tamagni@gmail.com

Limousin

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Marilly  
19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Serge Véron   
54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Robert Lang


57
12, impasse des Violettes
57155 Marly
Tél. : 03 87 63 40 51
Tél. : 06 68 00 62 76
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

André Dezavelle 
55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvencourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAU

Gilbert Giron   
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Joseph Zahm


2, rue des 4 Vents
57530 Colligny-Maizery
Tél. : 07 85 01 48 44

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Henri Daléas **Com**

65
80, chemin de la Passade
65200 Montgaillard
Tél. : 05 62 91 51 77

André Moncassin

32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Durand

5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont

59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques

14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude Montardy

16, 17, 44, 79, 85, 86
Résidence des Parcs
15, rue de Suède - 17000 La Rochelle
Tél. : 06 15 76 22 81 - 09 86 54 16 76
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot

6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Michel Crucke

Résidence Colonel Picot
627, avenue du colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80
omontreau@gmail.com

Geoffrey Demouliez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05
g.dmz@hotmail.fr

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque

01, 05, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

05, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Arej
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 ANNECY
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13
geoperez83@orange.fr

Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71
daniel.fiat@cegetel.net

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Michel Deglaire

René Fourcade

Lucien Goraguer

Lucien Humblot

Joseph Lannes

Jean Lequertier

Fernand Ney

Pierre Nicollin

Robert Preney

Jean Radjenovic

Jean Riccardi

René Rondot

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

Anselme Vilmont

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Gilles Kaddour

François Derrien

François Pacifico

Roger Deschamps

Gilbert Piant

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

